

Août 2017

Baromètre bancaire 2017

L'évolution conjoncturelle des banques en Suisse

Table des matières

Executive Summary		4
1	Le secteur bancaire suisse	10
1.1	Environnement économique des banques en Suisse	11
1.1.1	Politique économique	11
1.1.2	Mutation structurelle	14
1.1.3	Réglementation	16
1.1.4	Fiscalité et compliance	17
1.1.5	Compétitivité	18
2	Résultat des banques	22
2.1	Evolutions en 2016	23
2.1.1	Résultat par domaines d'activité	23
2.1.2	Résultat par groupes de banques	25
2.1.3	Bénéfice annuel et impôts	27
2.2	Evolutions en 2017	28
3	Opérations au bilan	30
3.1	Evolutions en 2016	30
3.1.1	Evolution des bilans	30
3.1.2	Evolution des opérations de crédit en Suisse	36
3.2	Evolutions en 2017	39
4	Gestion de fortune	42
4.1	Evolutions en 2016	42
4.2	Evolutions en 2017	48
5	Emploi dans les banques en Suisse	50
5.1	Evolutions en 2016	50
5.2	Evolutions en 2017	53
6	Bibliographie	58

Executive Summary

Le secteur bancaire contribue de manière déterminante au succès de la place financière suisse, qui compte parmi les premières au monde et est restée en 2016 l'une des plus compétitives à l'échelon international. A fin 2016, 261 banques opéraient en Suisse, soit cinq de moins que l'année précédente.

Deux villes suisses, Zurich et Genève, se sont classées respectivement onzième et vingtième dans le Global Financial Centres Index 2017. Elles ont reculé par rapport aux années précédentes, ce qui reflète une nette perte d'attractivité.

Les banques en Suisse sont confrontées à des défis de taille: coûts croissants liés à la réglementation, phase de taux d'intérêt négatifs, érosion des marges, exigences accrues de la part des clients, transition numérique, incertitudes politiques et juridiques pendant les négociations sur le Brexit, incertitudes aussi quant à la politique future des Etats-Unis. La compression persistante des marges et l'avènement du numérique dans le domaine financier risquent fort d'accélérer la réorganisation structurelle du secteur bancaire ces prochaines années.

Les banques relèvent le gant et, dans ce contexte incertain, elles parviennent à se développer avec vigueur.

Voici plus de deux ans que la Banque nationale suisse (BNS) a introduit des taux d'intérêt négatifs. A fin 2016, ces taux concernaient CHF 234 milliards d'avoirs bancaires en Suisse. Dans l'ensemble de la branche, ils ont pesé sur les marges d'intérêts tout au long de l'année. Les opérations passives, de plus en plus, atteignent ainsi leurs limites. La forte demande de crédit, stimulée par le bas niveau des taux d'intérêt, a permis aux banques de compenser l'érosion de leurs marges par un accroissement du volume de crédit.

Dans l'immédiat, le Brexit et la situation politique aux Etats-Unis restent des sources d'inquiétude pour les banques suisses.

La transition numérique ouvre des perspectives non seulement pour le secteur financier, mais pour l'économie suisse dans son ensemble. Dans un «rapport sur les principales conditions-cadres pour l'économie numérique», le Conseil fédéral arrive à la conclusion que la Suisse est bien positionnée pour faire face aux défis de la mutation structurelle induite par l'avènement du numérique. La numérisation facilite l'externalisation et la délocalisation de certains services et processus d'affaires, elle fait aussi évoluer les profils professionnels des collaborateurs des banques.

Depuis peu, on observe une forte tendance à la coopération entre les entreprises Fintech et les banques. Les banques établies ont comme atouts leur savoir-faire dans le domaine réglementaire, la sécurité qu'elles offrent en matière de conservation des valeurs patrimoniales et de protection des données ainsi que la confiance des clients en résultant, tandis que les start-up offrent un cadre idéal pour développer de nouvelles idées commerciales.

Pour relever les défis de cette mutation structurelle, il convient d'impliquer en temps utile tous les acteurs concernés et d'identifier sans tarder les initiatives à prendre. A cet effet, l'Association suisse des banquiers (ASB) a mis en place à l'été 2016 le groupe d'experts Fintech.

Si divers indicateurs donnent à penser que la Suisse reste très compétitive, les coûts liés à la densité réglementaire pèsent lourdement sur les banques. Des allègements administratifs et une amélioration de la réglementation actuelle et future sont donc nécessaires.

En outre, pour rester dans le peloton de tête des places financières internationales, la Suisse doit avoir accès aux marchés étrangers. A cet effet, elle veut garantir l'équivalence des législations et doit observer des normes internationales. La Loi sur les services financiers (LSFin) et la Loi sur les établissements financiers (LEFin) sont emblématiques à cet égard.

La Suisse applique des normes internationales, comme par exemple l'échange automatique de renseignements (EAR) entré en vigueur le 1^{er} janvier 2017. Plus d'une centaine d'Etats, dont tous les grands centres financiers et toutes les places financières concurrentes de la Suisse, se sont également engagés à appliquer cette norme.

Pour que la Suisse puisse à nouveau progresser dans les classements internationaux et conserver un marché financier solide et compétitif, il lui faut mettre en place des conditions-cadres optimales et acceptées à travers le monde. Dans son rapport sur la politique en matière de marchés financiers, publié en octobre 2016, le Conseil fédéral reconnaît le rôle important que joue la place financière pour l'économie suisse et œuvre en faveur d'une place financière compétitive, leader sur la scène internationale. Afin de défendre les intérêts de la place financière suisse de manière crédible et de positionner clairement cette dernière à l'échelon national et international, une coopération étroite et active de tous les acteurs financiers, de l'économie, des autorités et des milieux politiques est indispensable. C'est dans cette perspective que le Conseiller fédéral Ueli Maurer, accompagné de représentants du secteur bancaire, a entrepris un voyage en Asie en avril 2017.

En 2016, le résultat consolidé des banques en Suisse s'est inscrit en baisse de 3,2 % à CHF 62,5 milliards. Le résultat des opérations d'intérêts a perdu 2,7 % par rapport à 2015, en raison notamment des taux d'intérêt négatifs. Il n'en reste pas moins le principal contributeur au résultat consolidé des banques. Les clients étant très

sensibles aux prix, les banques n'ont guère de latitude pour augmenter leurs commissions et répercuter ainsi les taux d'intérêt négatifs sur les clients. Le résultat des opérations de commissions et prestations de services a donc enregistré une baisse de 6,7 % en 2016, laquelle s'explique aussi par le volume globalement faible des transactions boursières. Le résultat des opérations de négoce en a fait les frais également, puisqu'il a diminué de CHF 2,4 milliards en 2016. Les autres résultats ordinaires, en revanche, se sont inscrits en hausse de 27,9 % à CHF 11,4 milliards: à fin 2016, ils représentaient 18,2 % du résultat des banques. Cette augmentation résulte en particulier de l'amélioration de la situation conjoncturelle en Suisse entre 2015 et 2016 ainsi que de la gestion réussie du choc du franc survenu en 2015.

Le bénéfice brut a baissé de 16,8 % en 2016. Les banques ont versé CHF 2,3 milliards aux caisses de l'Etat au titre des impôts sur le revenu et le bénéfice.

En 2016, par rapport à 2015, le total consolidé des bilans de toutes les banques en Suisse s'est affiché en hausse de 2,5 % à CHF 3 100,8 milliards. Les créances hypothécaires ont augmenté de 2,6 % et sont restées le poste d'actif le plus important, avec une part de 31,2 % environ. Les liquidités ont également augmenté de 10,9 %, en lien avec les achats de devises de la BNS et le gonflement des comptes de virement des banques auprès de la BNS. Les portefeuilles de titres et stocks de métaux précieux se sont inscrits en recul de 19,4 %, ce qui s'explique en particulier par la baisse globale des opérations de négoce.

Du côté des passifs, les engagements résultant des dépôts de la clientèle ont augmenté de 2,7 %. A fin 2016, les dépôts à vue constituaient la plus grande part des passifs (28,9 %). En revanche, le contexte de taux bas a fait perdre de leur attrait aux dépôts à terme, dont la part s'est réduite (6,5 %). Les fonds propres ont enregistré quant à eux une hausse de 7,1 %.

Sur les cinq premiers mois de l'année 2017, le total consolidé des bilans de toutes les banques en Suisse s'est affiché en hausse de 0,8 %. L'évolution positive observée en 2016 s'est donc confirmée. Les portefeuilles destinés au négoce et les créances résultant d'opérations de financement de titres ont enregistré les plus fortes augmentations. Cette évolution résulte du fait que le volume des transactions

boursières s'est nettement accru au premier semestre 2017 par rapport à 2016. Du côté des passifs, les engagements résultant d'opérations de financement de titres, les engagements résultant des dépôts de la clientèle et les fonds propres sont restés orientés à la hausse.

Les opérations de crédit des banques sont un pilier important pour le développement économique de la Suisse. L'octroi de crédit aux entreprises et aux particuliers en Suisse est stable. Par rapport à 2015, le volume total de l'encours de crédit national s'est inscrit en hausse de 2,9 % à CHF 1 107,5 milliards, dont CHF 158,2 milliards provenant de créances gagées et en blanc sur la clientèle et CHF 949,3 milliards provenant de créances hypothécaires suisses. La croissance des crédits hypothécaires nationaux s'est établie en 2016 à 2,7 %, soit légèrement au-dessus du niveau de l'année précédente (2015: +2,6 %). Les créances en blanc et les créances gagées ont augmenté respectivement de 1,8 % et 7,7 %.

Malgré les exigences réglementaires accrues et le contexte de taux bas, la Suisse reste leader dans le domaine du Private Banking transfrontalier à l'échelon international, avec une part de marché de 24,0 %. Les actifs sous gestion en Suisse se sont inscrits en hausse de 1,3 % en 2016, à CHF 6 650,8 milliards. La part des actifs des clients étrangers a légèrement reculé, passant de 49,3 % à 48,2 %.

A fin 2016, les banques employaient en Suisse 101 382 personnes (en équivalents plein temps). Le contexte économique difficile ainsi que les adaptations structurelles du paysage bancaire ont eu un impact sur l'emploi qui, en 2016, s'est inscrit en léger recul par rapport à 2015 avec 1 660 suppressions de postes (-1,6 %). On est resté sur cette trajectoire au premier semestre 2017, mais la baisse des effectifs a été moindre que par le passé (-1 % environ). Les résultats d'une enquête effectuée par l'ASB auprès de quelque 160 banques révèlent un optimisme mesuré quant à l'évolution de l'emploi sur les prochains mois.

1 Le secteur bancaire suisse

Le secteur bancaire contribue de manière déterminante au succès de la place financière suisse, qui compte parmi les premières au monde et est restée en 2016 l'une des plus compétitives à l'échelon international. Deux villes suisses, Zurich et Genève, se sont classées respectivement onzième et vingtième dans le Global Financial Centres Index 2017.¹

Le secteur bancaire regroupe une multitude d'établissements qui appliquent des modèles d'affaires diversifiés. Ils offrent une gamme complète de prestations de services, avec des évolutions fulgurantes dans le domaine de la banque numérique. Malgré un contexte économique exigeant depuis des années, le secteur bancaire a généré en 2016 une part significative de la création de valeur du pays (5 %).²

1 Z/Yen Group Limited (2017).

2 Office fédéral de la statistique (OFS).

A fin 2016, 261 banques opéraient en Suisse, soit cinq de moins que l'année précédente. Cette réduction du nombre d'établissements concerne au premier chef les banques étrangères. Le groupe des grandes banques compte un établissement de plus suite à la création de Credit Suisse (Suisse) SA, filiale intégrale de Credit Suisse SA. Le groupe des banquiers privés compte quant à lui un établissement de moins, puisqu'une banque est passée de ce groupe au groupe «banques boursières». La BNS répartit les banques en huit groupes: banques cantonales, grandes banques, banques régionales et caisses d'épargne, banques Raiffeisen, banques étrangères, banquiers privés, banques boursières et «autres banques».

Graphique 1

Structure du secteur bancaire suisse à fin 2016

	Nombre de banques 2015	Nombre de banques 2016	Etablissements:		
			Nouveaux	Répartition	Réduction
Banques cantonales	24	24			
Grandes banques	3	4	1		
Banques régionales et caisses d'épargne	62	62			
Banques Raiffeisen	1	1			
Banques étrangères	111	107	1		5
Banquiers privés	7	6		-1	
Banques boursières	44	43		+1	2
Autres banques	14	14			
Total	266	261	2		7

Source: BNS

1.1 Environnement économique des banques en Suisse

1.1.1 Politique économique

Taux d'intérêt négatifs

La politique monétaire ultra-expansionniste qui perdure à l'échelon international continue de préoccuper fortement la BNS. Le risque inhérent à cette politique, en effet, ne fait que croître, tandis que d'autres interventions monétaires exception-

nelles perdent en efficacité. La BNS est confrontée à ce qu'il est convenu d'appeler le trilemme de la politique monétaire, à savoir: sur les trois objectifs que sont la stabilité des taux de change, la liberté de circulation des capitaux et l'autonomie de la politique monétaire, deux seulement sont susceptibles d'être atteints.

En complément de ses interventions sur le marché des devises, la BNS a introduit il y a plus de deux ans des taux d'intérêt négatifs visant à atténuer la pression sur le franc suisse. A fin 2016, ces taux concernaient CHF 234 milliards d'avoirs bancaires en Suisse. Dans l'ensemble de la branche, ils ont pesé sur les marges d'intérêts. L'activité de détail, de plus en plus, atteint ainsi ses limites. La forte demande de crédit, stimulée par le bas niveau des taux d'intérêt, a permis aux banques de compenser l'érosion de leurs marges par un accroissement du volume de crédit. S'agissant de l'octroi d'hypothèques, qui dépassait la croissance économique ces dernières années, l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) et la BNS parlent de déséquilibre et observent donc attentivement l'évolution de la situation.

A de rares exceptions près, dans les opérations passives avec la clientèle de détail, les banques se sont jusqu'ici abstenues de répercuter les taux d'intérêt négatifs sur les particuliers. Elles compensent en partie les pertes en résultant par les opérations actives ainsi que par des hausses de commissions. En revanche, les clients institutionnels et très fortunés se voient généralement facturer les taux d'intérêt négatifs.

Brexit et Etats-Unis

Dans l'immédiat, le Brexit et la situation politique aux Etats-Unis restent des sources d'inquiétude pour les banques suisses.

Le choix du Brexit génère de l'insécurité juridique en Grande-Bretagne pendant la phase de négociation et la période transitoire. C'est particulièrement lourd de conséquences pour les opérations financières et, surtout, pour la distribution de services financiers à la clientèle privée. Dans les scénarios alternatifs qu'elles élaborent, certaines banques prévoient de quitter Londres pour développer leurs activités sur d'autres places financières. Quelques établissements servent d'ores et déjà leur clientèle privée européenne à partir de Luxembourg ou de Francfort. Ces canaux de distribution gagneront en importance si le gouvernement de la Grande-Bretagne opte pour un Brexit «dur» et si les banques britanniques perdent l'accès au marché intérieur de l'UE.

Dans les domaines de l'Asset Management et de la gestion de fortune pour la clientèle institutionnelle, les incertitudes sont moindres, car la législation européenne en la matière (notamment la Directive AIFM et le MiFIR) prévoit des conditions d'équivalence que la Grande-Bretagne est en mesure de remplir.

Aux Etats-Unis, avec la nouvelle administration, l'incertitude règne quant à la politique future du pays. La déréglementation et les réductions fiscales, mais aussi les renégociations et les mesures unilatérales en matière commerciale, sont autant de sujets qui pourraient rebattre les cartes sur le terrain de la concurrence entre places internationales. En particulier, le dispositif Dodd-Frank devrait être partiellement abrogé et la légitimité du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire et celle du Conseil de stabilité financière (CSF) sont également remises en question. La Suisse se doit de suivre de près les évolutions en ce qui concerne l'aménagement des conditions-cadres internationales et, le cas échéant, de s'adapter sans délai en vue de renforcer sa compétitivité.

Economie numérique

La transition numérique ouvre des perspectives non seulement pour le secteur financier, mais pour l'économie suisse dans son ensemble. Aussi le Conseil fédéral a-t-il approuvé en janvier 2017 un rapport sur les principales conditions-cadres pour l'économie numérique³, qui vise à dresser un état des lieux dans le cadre de la stratégie «Suisse numérique» arrêtée en avril 2016.

Ce rapport conclut que la Suisse est bien positionnée pour faire face aux défis de la mutation structurelle induite par l'avènement du numérique. La législation actuelle offre globalement une base appropriée, de sorte que des adaptations ponctuelles suffisent. S'agissant du développement, de la production et de la distribution de nouveaux produits et services numériques, la marge de manœuvre doit être aussi grande que possible. Le Conseil fédéral a également chargé le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) d'effectuer une enquête intitulée «Test numérique» auprès des acteurs de l'économie privée. L'objectif était d'analyser la pertinence en matière numérique des lois existantes et économiquement importantes, ainsi que de présenter l'éventuelle nécessité d'une révision.

³ «Rapport sur les principales conditions-cadres pour l'économie numérique», Conseil fédéral (2016).

1.1.2 Mutation structurelle

Délocalisation et externalisation de l'emploi

Le contexte de taux bas, le renforcement des règles régissant l'octroi de crédit et les nouvelles exigences en matière de fonds propres continuent de peser sur les marges des banques et requièrent des mesures pour accroître les revenus tout en réduisant les coûts. La transition numérique ouvre à cet égard des pistes très dynamiques permettant de proposer de nouvelles offres, mais aussi d'optimiser les processus d'affaires et ainsi de réduire les coûts de main-d'œuvre. D'un autre côté, elle facilite l'externalisation de certains services et processus d'affaires à des entreprises sous-traitantes ou leur délocalisation vers des pays à moindres coûts de main-d'œuvre. Enfin, elle fait évoluer les profils professionnels des collaborateurs des banques. Sans surprise, c'est dans les métiers de l'informatique que l'excédent de postes vacants par rapport au nombre de demandeurs d'emploi est le plus élevé, tandis qu'il est nettement négatif dans les métiers de la vente.⁴

Transition numérique

Le numérique transforme l'univers bancaire à vive allure et cette évolution ne fait que s'accélérer. Il y a quelques années, on n'hésitait pas à prédire que les start-up Fintech, avec leur potentiel de disruption, remettraient en question jusqu'à la raison d'être des banques. Or depuis peu, on observe une forte tendance à la coopération entre les entreprises Fintech et les banques. Certes, cela oblige les banques établies à repenser en profondeur leurs modèles d'affaires et leurs prestations, alors que leur création interne de valeur se réduit en permanence. Néanmoins, s'agissant de l'acquisition de clientèle, leur savoir-faire dans le domaine réglementaire, la sécurité qu'elles offrent en matière de conservation des valeurs patrimoniales et de protection des données ainsi que la confiance en résultant leur confèrent un avantage notable par rapport aux start-up. Ces dernières, quant à elles, offrent un cadre idéal pour développer de nouvelles idées commerciales et sont capables de les mettre en œuvre plus rapidement que les banques établies. Coopérer avec des start-up permet donc aux banques de développer leur offre de prestations et d'accroître leur productivité.

⁴ Moniteur Employeurs Banques (3/2017).

La FINMA et le DFF réagissent à la numérisation dans le secteur financier

Les nouveaux écosystèmes et modèles d'affaires numériques que l'on voit émerger ont de plus en plus de mal à s'inscrire dans le cadre réglementaire existant. Aussi, dès novembre 2016, le Conseil fédéral a chargé le Département fédéral des finances (DFF) d'élaborer à marche forcée un projet prévoyant des allègements réglementaires pour les entreprises actives dans les technologies financières innovantes. Par exemple, les nouvelles dispositions permettent d'accepter sans autorisation des dépôts du public jusqu'à concurrence de CHF 1 million. Depuis le 1^{er} août 2017, les prestataires de services financiers numériques sont soumis à des règles moins strictes. Le Conseil fédéral a adopté début juillet 2017 l'Ordonnance révisée sur les banques.

La FINMA a réagi elle aussi au développement des modèles d'affaires numériques, notamment en créant début 2016 un «desk Fintech» pour les start-up. Cette structure permet désormais de répondre rapidement aux questions et est un facteur de sécurité juridique.

Un contexte favorable pour les entreprises Fintech

Pour relever les défis de la mutation structurelle induite par le numérique, il convient d'impliquer en temps utile tous les acteurs concernés et d'identifier sans tarder les initiatives à prendre. C'est pourquoi l'ASB se penche sur la problématique Fintech depuis un certain temps déjà et travaille en concertation étroite avec les autorités, les régulateurs et les banques. A l'été 2016, elle a mis en place le groupe d'experts Fintech, auquel participent des représentants de haut rang de tous les groupes de banques. Ce groupe d'experts se penche notamment sur les évolutions Fintech prometteuses et analyse l'adéquation des conditions-cadres dans la perspective de renforcer le secteur financier et d'assurer aux banques un *level playing field*.

Un contexte propice aux entreprises Fintech est indispensable pour préserver et renforcer la compétitivité de la place financière dans son ensemble. Mais à cet effet et dans l'optique d'un *level playing field*, il importe de promouvoir les prestations de services innovantes et non des segments spécifiques de prestataires. En d'autres termes, les prestataires de services financiers existants doivent pouvoir participer au marché Fintech innovant dans les mêmes conditions réglementaires que les nouveaux prestataires. Dans le cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent en particulier, il serait extrêmement risqué pour la place financière suisse d'assouplir les obligations pour les entreprises Fintech.

1.1.3 Réglementation

Si divers indicateurs, comme le classement de l'IMD⁵, donnent à penser que la compétitivité de la Suisse reste bonne, des analyses centrées principalement sur la densité réglementaire font apparaître un tableau plus nuancé. Par exemple, la Suisse a reculé entre 2005 et 2017 dans l'indice «*Ease of Doing Business*» de la Banque mondiale: en tant que lieu d'implantation pour les entreprises, elle a perdu de sa compétitivité à l'échelon international, ce qui s'explique notamment par la densité réglementaire croissante. Des allègements administratifs et une amélioration de la réglementation actuelle et future sont donc nécessaires, comme le relève le Conseil fédéral dans son rapport «Politique de croissance 2016–2019».⁶ L'ASB elle aussi prône le «concept pour une bonne politique réglementaire», articulé autour d'un organe de contrôle indépendant.⁷

Les conditions-cadres issues d'une bonne politique réglementaire déterminent le climat des affaires pour les prestataires et leurs clients: des prescriptions peu coûteuses, adaptées et proportionnées attirent les uns comme les autres, contribuant ainsi à créer de la valeur et des emplois en Suisse.

Le premier rapport annuel du comité consultatif «Avenir de la place financière» va dans le même sens.⁸ Institué par le Conseil fédéral et appelé à siéger jusqu'à fin 2019, ce groupe d'experts composé de dix-neuf membres est chargé d'examiner, indépendamment de l'activité quotidienne et d'un point de vue stratégique, les défis futurs et les perspectives d'avenir de la place financière. Fin 2016, il a notamment soumis au Conseil fédéral la recommandation concrète de soumettre les réglementations des marchés financiers à des analyses ex-post: quelques années après l'introduction d'une réglementation, il s'agirait d'analyser ses coûts et son utilité et d'élaborer des propositions d'amélioration.

5 Classement annuel de la compétitivité mondiale, Institute for Management Development (IMD).

6 «Politique de croissance 2016–2019», Conseil fédéral (2016).

7 «Konzeptionelle Grundlagen einer unabhängigen Regulierungsprüfstelle» (en allemand uniquement), Büro Vatter (2016).

8 «Jahresbericht 2016 zuhanden des Bundesrates» (en allemand uniquement), comité consultatif «Avenir de la place financière» (2016).

LSFin et LEFin

Le Conseil des Etats, en sa qualité de conseil prioritaire, a examiné en décembre 2016 la Loi sur les services financiers (LSFin) et la Loi sur les établissements financiers (LEFin). Les projets ont fait l'objet de diverses adaptations et améliorations (p. ex. exclusion des assureurs de la LSFin, refus de l'allègement des frais de procès pour la clientèle professionnelle, refus du renversement du fardeau de la preuve en cas de violation des obligations d'information et d'explication). Ils sont actuellement entre les mains du Conseil national et les lois correspondantes devraient pouvoir entrer en vigueur au plus tard début 2019.

Bâle III

En mars 2016, le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire a présenté de nouvelles règles⁹ visant à limiter l'usage par les banques de modèles de risque internes pour calculer leurs fonds propres.

L'adoption de ce nouveau train de mesures, initialement prévue en janvier 2017, a été reportée sine die en raison de divergences persistantes entre les participants, notamment entre les Etats-Unis et l'UE. Afin de préserver sa compétitivité, la Suisse doit éviter d'appliquer précipitamment des prescriptions qui, en fin de compte, vont au-delà des exigences du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire.

1.1.4 Fiscalité et compliance

Entrée en vigueur de l'EAR le 1^{er} janvier 2017

La Loi et l'Ordonnance sur l'échange automatique de renseignements (EAR), qui régissent l'échange international de données relatives aux comptes et dépôts de contribuables entre les autorités fiscales des pays participants, sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2017. Outre la Suisse, plus d'une centaine d'Etats, dont tous les grands centres financiers et toutes les places financières concurrentes de la Suisse, se sont engagés à appliquer cette norme. Les données seront collectées courant 2017 puis, dès 2018, les autorités suisses les échangeront avec 38 pays, y compris tous les Etats membres de l'UE. La Suisse est convenue avec 43 autres pays de faire de même à partir de 2019. L'approbation de ces accords par les Parlements nationaux reste toutefois à venir.

9 Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (2016).

L'EAR revêt une importance considérable pour la Suisse, qui concentre environ un quart¹⁰ des actifs sous gestion transfrontalière dans le monde. Dès lors, la place bancaire suisse n'en est que plus prompte à s'engager en faveur d'une norme internationale unique présentant trois avantages majeurs: tous les Etats collectent et échangent les mêmes données, les informations ne sont utilisées qu'aux fins prévues dans les accords et la confidentialité des données est garantie. Dans la mesure où la protection de la sphère privée et le devoir de discrétion concernant leurs clients demeurent au centre des préoccupations des banques suisses, il est essentiel que la protection juridique et technique des données soit suffisante.

Examen par pays du Groupe d'Action Financière (GAFI)

En 2014, le GAFI a révisé ses 40 Recommandations, de sorte que la Suisse a été contrainte d'adapter son dispositif en matière de lutte contre le blanchiment d'argent. Le nouveau texte est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2016.¹¹

En décembre 2016, le GAFI a publié son quatrième rapport d'évaluation mutuelle de la Suisse¹², qui analyse la mise en œuvre des Recommandations révisées en 2012. Dans ce rapport, le GAFI reconnaît la qualité du dispositif suisse de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme et confirme que la place financière suisse a atteint un meilleur résultat que d'autres pays examinés.

1.1.5 Compétitivité

Outre la transition numérique, les évolutions en cours dans certains domaines d'activité exigent de la place financière suisse une adaptation constante de ses conditions-cadres. Ainsi, s'agissant de la gestion de fortune transfrontalière, les prévisions de croissance sont nettement plus modestes en Suisse que sur les places financières concurrentes. Après des classements record en 2013, la place de Zurich et celle de Genève ont reculé respectivement de la cinquième à la onzième place et de la septième à la vingtième place dans le Global Financial Centres Index 2017, ce qui montre que la Suisse doit impérativement valoriser ses atouts. Pour que le pays progresse à nouveau en comparaison internationale et conserve un marché financier solide et compétitif, il lui faut mettre en place des conditions-cadres optimales et acceptées à travers le monde.

¹⁰ The Boston Consulting Group (2017).

¹¹ Convention relative à l'obligation de diligence des banques (CDB 16).

¹² Rapport d'évaluation mutuelle, GAFI (2016).

Les décideurs politiques ne s'y sont pas trompés. En octobre 2016, le Conseil fédéral a publié son rapport sur la politique en matière de marchés financiers¹³, qui présente les axes stratégiques à suivre dans ce domaine. Si la mise en œuvre des normes internationales doit rester un élément central de la politique, il convient aussi d'exploiter les marges de manœuvre subsistant sur le plan national ainsi que d'aménager efficacement et dans une perspective d'avenir les conditions régissant la place financière suisse. Le Conseil fédéral reconnaît dans ce rapport le rôle important que joue la place financière pour l'économie suisse et entend œuvrer en faveur d'une place financière compétitive, leader sur la scène internationale.

Promotion de la place financière suisse

Selon le Conseil fédéral, il incombe au DFF de jouer un rôle important dans la promotion de la place financière suisse. Outre la conformité fiscale, divers aspects sont à promouvoir à l'étranger, notamment la bonne capitalisation du système bancaire, le savoir-faire, l'excellente qualité de la formation, la stabilité politique et la prévisibilité de la législation. En avril 2017, le Conseiller fédéral Ueli Maurer a joint le geste à la parole en effectuant un déplacement en Asie. Avec une délégation de l'ASB et d'autres représentants du secteur financier, il s'est rendu à Pékin, Shanghai, Singapour et Hong Kong où ont eu lieu une quarantaine de rencontres bilatérales et quelques manifestations promotionnelles.

Sur des questions comme la réglementation, Fintech, l'accès au marché et la coopération avec les banques asiatiques, les interlocuteurs ont clairement exprimé leur volonté de continuer à collaborer et se sont prononcés en faveur de projets communs. L'environnement réglementaire et politique exige une transparence et une sécurité accrues: dès lors, une nouvelle proportionnalité doit être trouvée en la matière et la coordination avec des Etats partenaires partageant les mêmes préoccupations, comme Singapour, revêt une importance croissante. Afin de défendre les intérêts de la place financière suisse de manière crédible et de positionner clairement cette dernière à l'échelon national et international, une coopération étroite et active de tous les acteurs financiers, de l'économie, des autorités et des milieux politiques est indispensable.

¹³ «Politique en matière de marchés financiers pour une place financière suisse compétitive», Conseil fédéral (2016).

Graphique 2

Événements marquants pour la place financière suisse

Date	Domaine	Événement
Janv. 16	Fiscalité et compliance	La FINMA met en vigueur son Ordonnance sur le blanchiment d'argent intégralement révisée. Cette révision tient compte de celle de la Loi sur le blanchiment d'argent ainsi que des nouvelles normes internationales.
Janv. 16	Réglementation	La Loi sur l'infrastructure des marchés financiers (LIMF), qui règle l'organisation et l'exploitation de l'infrastructure des marchés financiers et fixe des règles de conduite pour le négoce de titres et de dérivés, entre en vigueur.
Janv. 16	Mutation structurelle	La FINMA crée un «desk Fintech» pour les start-up.
Janv. 16	Fiscalité et compliance	La Convention révisée relative à l'obligation de diligence des banques (CDB 16) entre en vigueur.
Janv. 16	Réglementation	Le Comité de Bâle publie les prescriptions révisées en matière de fonds propres, qui entreront en vigueur en 2019.
Janv. 16	Secteur bancaire	La China Construction Bank (CCB) est la première banque chinoise à ouvrir une filiale à Zurich.
Févr. 16	Fiscalité et compliance	Le ministère américain de la justice met fin au programme d'auto-dénonciation pour les banques suisses, dans le cadre duquel 80 établissements ont versé USD 1,3 milliard d'amendes pour complicité de soustraction fiscale.
Févr. 16	Secteur bancaire	La banque privée EFG International rachète la banque tessinoise BSI pour CHF 1,3 milliard.
Mars 16	Fiscalité et compliance	Le Conseil des Etats, en sa qualité de conseil prioritaire, approuve l'EAR avec l'UE.
Mars 16	Mutation structurelle	La FINMA autorise l'identification par vidéo et en ligne lors de l'ouverture d'un compte.
Mars 16	Réglementation	Le Comité de Bâle présente de nouvelles règles selon lesquelles les banques sont désormais autorisées à utiliser des modèles internes pour calculer leurs ratios de fonds propres réglementaires.
Avr. 16	Mutation structurelle	Le Conseil fédéral adopte la stratégie «Suisse numérique».
Mai 16	Réglementation	Le Conseil fédéral met en vigueur, à compter de juillet 2016, une ordonnance renforçant les règles applicables aux grandes banques en matière de fonds propres.
Juin 16	Secteur bancaire	PostFinance devient membre de l'Association suisse des banquiers.
Juin 16	Fiscalité et compliance	Le Parlement suisse approuve l'accord sur l'EAR conclu avec 28 Etats membres de l'UE.
Juin 16	Politique économique	La Grande-Bretagne décide de sortir de l'UE.
Juin 16	Mutation structurelle	Au guichet du contrôle des habitants de Zoug, à partir du 1 ^{er} juillet 2016, il est possible de payer en bitcoins les prestations coûtant jusqu'à CHF 200.
Juil. 16	Fiscalité et compliance	La nouvelle Loi sur les valeurs patrimoniales d'origine illicite (LVP) entre en vigueur. Elle permet de prendre des mesures allant du blocage à la restitution des fonds aux Etats d'origine.
Août 16	Mutation structurelle	La FINMA adapte ses règles au développement du numérique: les mandats de gestion de fortune peuvent désormais être conclus sous forme numérique et plus nécessairement par écrit.
Oct. 16	Compétitivité	Le Conseil fédéral publie son nouveau rapport sur la politique en matière de marchés financiers.

Nov 16	Mutation structurelle	Le Conseil fédéral prend les premières décisions en vue de la réglementation Fintech. A partir d'un seuil de CHF 1 million, certains établissements financiers pourront désormais bénéficier d'une «licence Fintech» allégée.
Nov. 16	Mutation structurelle	A partir du 11 novembre 2016, plus de mille distributeurs de billets CFF répartis dans toute la Suisse permettent d'acheter des bitcoins. Dans le cadre de cette phase de test de deux ans, les CFF souhaitent déterminer s'il existe un marché pour la vente de bitcoins.
Nov. 16	Compétitivité	Le Conseil fédéral approuve les sept objectifs stratégiques de la FINMA pour la période 2017–2020: veiller à une bonne capitalisation des banques et des assurances, influencer positivement et durablement le comportement commercial des établissements financiers, désamorcer le problème du <i>too-big-to-fail</i> grâce à des plans d'urgence fonctionnels, contribuer positivement à la stabilité du système et à la protection des créanciers et des assurés, créer des conditions-cadres appropriées pour les modèles d'affaires innovants, s'engager pour une réglementation des marchés financiers fondée sur des principes, maintenir la stabilité des coûts de la surveillance et réaliser de nouveaux gains d'efficacité.
Nov. 16	Secteur bancaire	Credit Suisse (Suisse), une filiale intégrale de Credit Suisse SA, démarre son activité.
Janv. 17	Réglementation	Le Comité de Bâle reporte sa décision sur les règles de calcul des ratios de fonds propres.
Janv. 17	Réglementation	Le Règlement sur les documents d'informations clés relatifs aux produits d'investissement packagés de détail et fondés sur l'assurance (PRIIP-KID) entre en vigueur. C'est le premier règlement européen en la matière.
Janv. 17	Réglementation	Le Conseil fédéral adopte de nouvelles prescriptions concernant les fonds propres des banques pour les dérivés et les parts de fonds. Celles-ci sont nécessaires car les anciennes méthodes de calcul sont périmées.
Janv. 17	Fiscalité et compliance	Depuis le 1 ^{er} janvier 2017, les banques suisses mettent en œuvre l'EAR avec l'étranger.
Janv. 17	Mutation structurelle	Le Conseil fédéral adopte le rapport sur les principales conditions-cadres pour l'économie numérique.
Févr. 17	Compétitivité	Dans leur étude intitulée «Le troisième cotisant en matière de prévoyance professionnelle», des experts en Asset Management issus de diverses banques et de l'ASB forment des suggestions visant à optimiser et renforcer la prévoyance vieillesse en Suisse.
Févr. 17	Fiscalité et compliance	Le DFF ouvre la procédure de consultation concernant l'introduction de l'EAR avec de nouveaux pays. L'entrée en vigueur de l'EAR avec 42 nouveaux pays est prévue pour le 1 ^{er} janvier 2018.
Avr. 17	Fiscalité et compliance	Le Conseil fédéral rejette le contre-projet à l'initiative Matter.
Avr. 17	Mutation structurelle	Fusion des apps de paiement Twint et Paymit.
Avr. 17	Compétitivité	La population suisse fait confiance aux banques. C'est ce que montre une enquête effectuée par l'institut de sondage M.I.S. Trend sur mandat de l'ASB.
Juin 17	Secteur bancaire	Selon le rapport sur la stabilité financière de la BNS, les banques ont amélioré leurs ratios de fonds propres. Des risques sont identifiés en matière d'octroi d'hypothèques.
Juin 17	Réglementation	Le Conseil fédéral adopte l'Ordonnance révisée sur les banques. A partir du 1 ^{er} août, les entreprises Fintech sont soumises à des règles moins strictes.

2 Résultat des banques

Sur les 261 banques présentes en Suisse, 226 ont affiché un bénéfice annuel en 2016, pour un montant total de CHF 11,8 milliards. Les pertes des établissements déficitaires se sont inscrites en légère hausse de CHF 0,1 milliard à CHF 3,9 milliards (+2,6 %). Les impôts versés par les banques se sont élevés à CHF 2,3 milliards (+3,2 %).

Le résultat consolidé a atteint CHF 62,5 milliards en 2016 (-3,2 %). Dans les bilans, malgré la persistance d'un contexte de taux bas, le résultat des opérations d'intérêts a été le contributeur majeur au résultat des banques à CHF 24,1 milliards. Le résultat des opérations de négoce a enregistré le recul le plus marqué (-CHF 2,4 milliards, soit -27,9 %). Les autres résultats ordinaires ont à nouveau progressé nettement (+27,9 %).

2.1 Evolutions en 2016

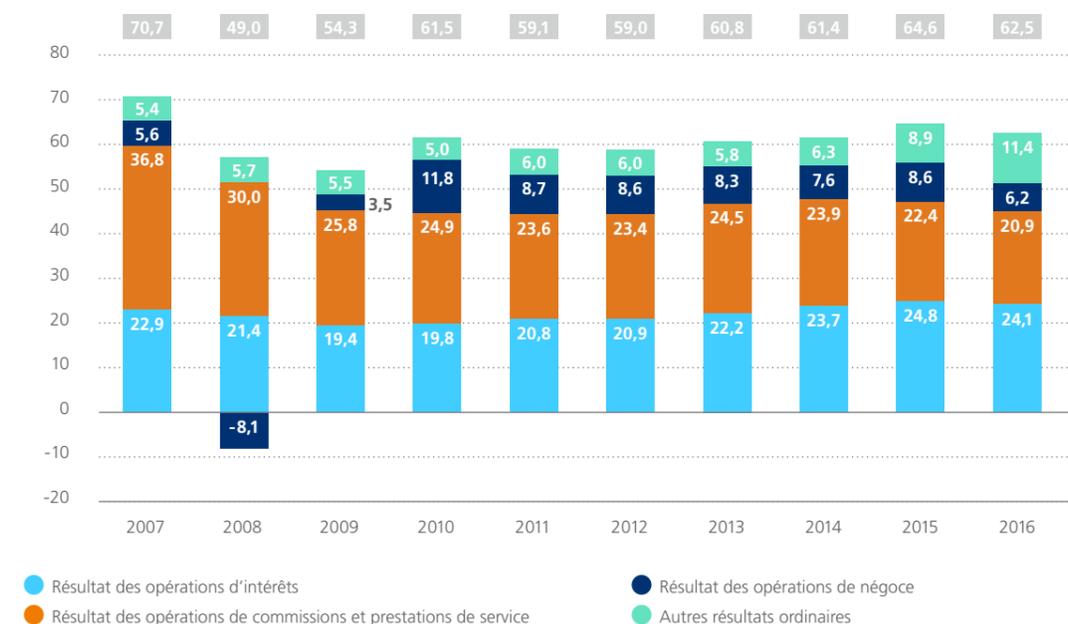
2.1.1 Résultat par domaines d'activité

Le résultat consolidé se compose du résultat des opérations d'intérêts, du résultat des opérations de commissions et prestations de services, du résultat des opérations de négoce ainsi que des autres résultats ordinaires. En 2016, il a baissé de 3,2 % à CHF 62,5 milliards, s'inscrivant en recul pour la première fois depuis 2012. Sur les dix dernières années, c'est en 2008 que le résultat consolidé a atteint son étiage, à CHF 49,0 milliards. Par rapport à 2008, il a augmenté de CHF 13,6 milliards (+27,8 %).

Graphique 3

Résultat par domaines d'activité

En milliards de CHF



Source: BNS

Contribution majeure du résultat des opérations d'intérêts au résultat des banques

Le résultat des opérations d'intérêts est resté en 2016 le principal contributeur au résultat des banques, à 38,6 %. Comme précédemment, il a pâti du contexte de taux bas, passant de CHF 24,8 milliards en 2015 à CHF 24,1 milliards en 2016 (-2,7 %). Ce solde négatif résulte de la quasi-stagnation des produits d'intérêts combinée à une légère augmentation des charges d'intérêts: la hausse des produits d'intérêts et d'escomptes (+CHF 644 millions) a été absorbée par la baisse des produits d'intérêts et de dividendes issus des placements financiers (-CHF 71 millions) ainsi que des produits d'intérêts et de dividendes issus des portefeuilles de négoce (CHF 575 millions). Les charges d'intérêts ont augmenté de CHF 675 millions en raison notamment des taux d'intérêt négatifs. Cela concerne principalement les grandes banques, dont les actifs en comptes de virement auprès de la BNS sont les plus importants. En 2016, les banques en Suisse ont versé à la BNS des taux d'intérêt négatifs à hauteur de CHF 1 523,2 millions.

Nouvelle baisse pour le résultat des opérations de commissions et prestations de services

Le résultat des opérations de commissions et prestations de services constitue la deuxième composante la plus importante du résultat des banques, à 33,4 %. Il a toutefois encore baissé en 2016 (-6,7 %) pour s'établir à CHF 20,9 milliards. Ce fléchissement s'explique par le recul des produits des commissions issues des opérations sur titres et opérations de placement, qui sont passés de CHF 20,9 milliards à CHF 19,4 milliards. Les produits des commissions issues des opérations de crédit sont restés stables à CHF 1,9 milliard. Les produits des commissions issues des autres prestations de services n'ont que faiblement évolué (+CHF 0,2 milliard à CHF 4,4 milliards), de même que les charges de commissions et prestations de services (+CHF 0,1 milliard à CHF 4,8 milliards).

Les opérations de commissions et prestations de services régressent depuis 2008, notamment au sein des grandes banques et des banques étrangères. Plusieurs facteurs sont à prendre en compte pour expliquer le recul des produits issus de ces opérations. Si certaines banques ont relevé leurs commissions en raison des taux d'intérêt négatifs, ces mesures n'ont eu qu'un effet limité car la sensibilité des investisseurs aux prix a continué de s'accroître et a accentué la pression sur les

marges. En outre, le nombre de transactions s'est inscrit en baisse, comme le montre par exemple l'évolution du nombre d'introductions en bourse à l'échelon mondial par rapport à 2007. Autant d'éléments qui, globalement, ont eu un impact négatif sur les opérations de prestations de services.

Baisse du résultat des opérations de négoce

En 2016, le résultat des opérations de négoce s'est inscrit en baisse de CHF 2,4 milliards (-27,9 %) par rapport à 2015. Il s'est établi à CHF 6,2 milliards, soit 9,9 % du résultat des banques. L'essentiel de ce recul (-CHF 2,3 milliards) est imputable aux grandes banques. S'agissant de cette évolution, n'oublions pas toutefois que la suppression du taux de change plancher EUR/CHF par la BNS au premier trimestre 2015 avait entraîné une hausse supérieure à la moyenne des activités de négoce. Quant à l'année 2016, elle a été marquée par des incertitudes économiques et géopolitiques, de sorte que les clients des banques ont eu tendance à réduire leurs activités de négoce: le volume des transactions boursières s'est donc réduit par rapport à 2015.

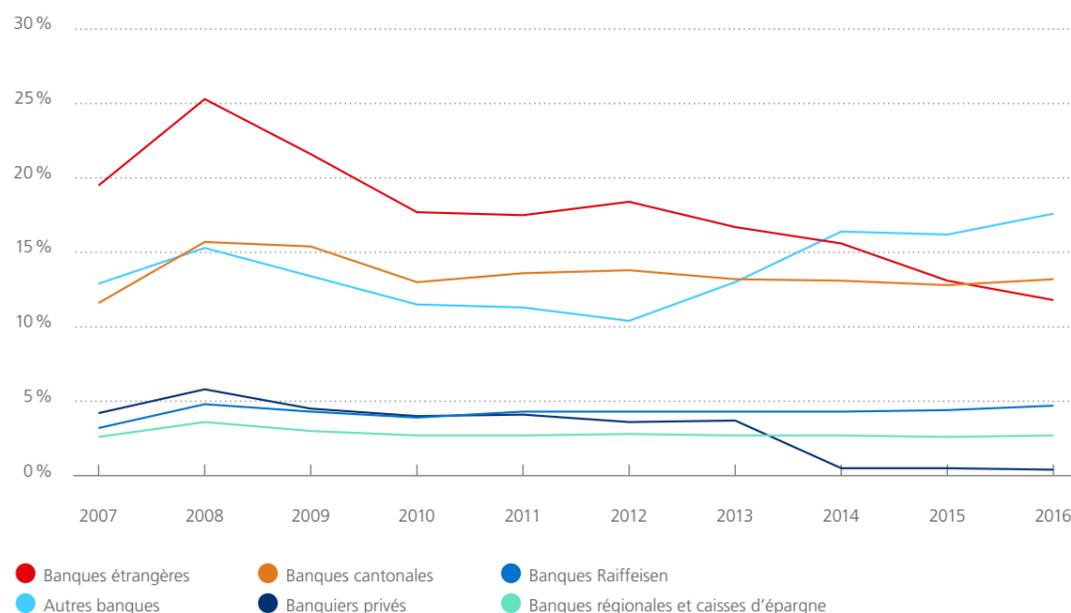
Progression des autres résultats ordinaires

Les autres résultats ordinaires se sont inscrits en hausse de CHF 2,5 milliards à CHF 11,4 milliards (+27,9 %), soit 18,2 % du résultat des banques. Cette nouvelle progression résulte principalement de l'augmentation des produits des participations d'une part (+CHF 1,0 milliard à CHF 3,9 milliards) et des «autres produits ordinaires» d'autre part (+CHF 1,0 milliard à CHF 7,4 milliards). Ces deux postes sont largement conditionnés par les grandes banques. Leur augmentation s'explique en particulier par l'amélioration de la situation conjoncturelle en Suisse entre 2015 et 2016 ainsi que par la gestion réussie du choc du franc survenu en 2015. Le résultat des aliénations d'immobilisations financières (+CHF 0,4 milliard) et le résultat des immeubles (+CHF 0,8 milliard) n'ont que peu varié, tandis que les «autres charges ordinaires» ont baissé de CHF 0,3 milliard à CHF 1,2 milliard.

2.1.2 Résultat par groupes de banques

Les banques cantonales (+0,3 %), les banques Raiffeisen (+3,2 %) et les autres établissements (+5,2 %), composés des groupes «autres banques» et «banques boursières», ont vu leur résultat augmenter en 2016 par rapport à 2015. En

Graphique 4

Résultat par groupes de banques (hors grandes banques)¹⁴

Source: BNS

revanche, les grandes banques (-4,9 %), les banques régionales et caisses d'épargne. Malgré une évolution contrastée du résultat, la contribution des groupes de banques n'a guère varié en 2016 par rapport à 2015. Celle des banques cantonales a augmenté de 0,4 % pour s'établir à 13,2 %. De même, la part des autres banques dans le résultat est passée de 16,2 % à 17,6 % et celle des banques Raiffeisen de 4,4 % à 4,7 %. Celle des grandes banques, en revanche, s'est inscrite en baisse (2015: 50,5 %, 2016: 49,6 %), tout comme celle des banques étrangères (2015: 13,1 %, 2016: 11,8 %). Les contributions des banques régionales et caisses d'épargne ainsi que des banquiers privés sont restées quasiment inchangées.

Depuis 2012, la contribution des autres banques au résultat des banques a progressé de 10,4 % à 17,6 % et celle des grandes banques de 46,8 % à 49,6 % (non

¹⁴ La part des grandes banques dans le résultat des banques oscille depuis 2009 entre 46 % et 51 %, soit un niveau nettement supérieur à celui des autres groupes de banques. Afin de rendre l'évolution de ces derniers plus visible, le graphique ne fait pas apparaître l'évolution de la part des grandes banques.

visible sur le graphique). Celle des banquiers privés et des banques étrangères a régressé, passant de 3,6 % à 0,4 % pour les premiers et de 18,4 % à 11,8 % pour les deuxièmes. Le recul des banquiers privés en termes de contribution au résultat s'explique notamment par le changement de structure juridique décidé par certains établissements depuis 2014. Ceux-ci figurent dès lors parmi les banques boursières, d'où des ruptures structurelles dans les statistiques des groupes «banquiers privés» et «banques boursières». Quant au recul des banques étrangères, c'est un phénomène mondial: dans le cadre de restructurations, les banques réduisent leurs activités internationales à certains domaines spécifiques. S'agissant des autres groupes de banques, leur contribution au résultat des banques n'a que faiblement évolué.

2.1.3 Bénéfice annuel et impôts

Le bénéfice brut généré par l'activité des banques en Suisse a baissé de CHF 3,3 milliards (-16,8 %) en 2016 pour s'établir à CHF 16,5 milliards. Ce recul s'explique principalement par la baisse du résultat des banques (-CHF 2,1 milliards) et la hausse concomitante des charges d'exploitation (+CHF 1,2 milliard).

En 2016, sur les 261 banques présentes en Suisse, 226 ont affiché un bénéfice annuel.¹⁵ Le total des bénéfices annuels s'est établi à CHF 11,8 milliards, soit une baisse de CHF 7,8 milliards (-39,8 %) par rapport à 2015. A cet égard, il convient de noter qu'une vente de participations intragroupe au sein d'une grande banque, à hauteur de CHF 10,7 milliards, avait généré d'importants produits exceptionnels et fortement impacté le résultat en 2015. Le bénéfice de 2016 est supérieur à celui de 2014 (CHF 7,4 milliards) mais inférieur à celui de 2013 (CHF 10,5 milliards). En dépit d'un bénéfice annuel en baisse par rapport à 2015, les banques ont versé CHF 2,3 milliards aux caisses de l'Etat au titre des impôts sur le revenu et le bénéfice, soit 3,2 % de plus qu'en 2015.¹⁶ Les pertes des établissements déficitaires se sont inscrites en légère hausse de CHF 0,1 milliard à CHF 3,9 milliards (+2,6 %).

¹⁵ Le bénéfice annuel se calcule en déduisant du bénéfice brut les «amortissements sur l'actif immobilisé», les «correctifs de valeur, provisions et pertes», les «charges exceptionnelles» et les «impôts» et en y ajoutant le «résultat exceptionnel».

¹⁶ Si les impôts versés en 2016 sont supérieurs à ceux versés en 2015 malgré un bénéfice annuel en baisse, c'est vraisemblablement dû au fait qu'une part importante du bénéfice de 2015 provenait des produits exceptionnels (CHF 10,7 milliards) générés par une vente de participations intragroupe au sein d'une grande banque. Ce type d'opération est soumis à des règles d'imposition particulières.

2.2 Evolutions en 2017

Le Fonds monétaire international (FMI) anticipe pour l'année 2017 une croissance économique mondiale de 3,5 %.¹⁷ En Europe notamment, la situation s'est améliorée après les élections françaises. Aux Etats-Unis et en Chine, l'évolution économique favorable observée au premier semestre 2017 s'est stabilisée. Malgré la persistance de points d'interrogation géopolitiques et de tendances protectionnistes, les risques politiques ont globalement décru. Les acteurs économiques sont mieux à même d'évaluer les incertitudes actuelles, comme par exemple en ce qui concerne les négociations sur le Brexit. De plus, les évolutions positives au sein de l'UE ont quelque peu allégé la pression sur le franc suisse et entraîné une appréciation de l'euro au premier semestre 2017.

Au vu de l'évolution conjoncturelle internationale, les perspectives sont raisonnablement optimistes pour l'économie suisse en 2017. La BNS table sur une croissance d'environ 1,5 %. Compte tenu des incertitudes et des risques en résultant pour la croissance mondiale, la politique monétaire reste expansionniste, comme le montrent la hausse du total du bilan de la BNS à CHF 774,9 milliards au premier semestre 2017, ou encore l'augmentation à hauteur de CHF 970,3 millions (+CHF 278,4 millions par rapport au premier semestre 2016) des versements d'intérêts négatifs à la BNS.

L'évolution économique a suscité un regain d'optimisme boursier. Au premier semestre 2017, le volume des transactions boursières s'est établi à CHF 723,6 milliards, en hausse de 5,3 % par rapport au premier semestre 2016.¹⁸ Le nombre des introductions en bourse à l'échelon mondial s'est établi quant à lui à 772, soit une hausse de 70,0 % par rapport à l'année dernière et un chiffre record depuis 2007, où l'on avait compté 941 introductions en bourse au premier semestre.¹⁹ Cela laisse présager sur l'ensemble de l'année 2017, pour les banques, une progression significative du résultat des opérations de négoce par rapport à 2016.

¹⁷ World Economic Outlook.

¹⁸ SIX (2017).

¹⁹ EY (2017).

3 Opérations au bilan

Le total consolidé des bilans de toutes les banques en Suisse s'est inscrit en hausse de CHF 74,7 milliards en 2016, à CHF 3 100,8 milliards. Les interventions monétaires de la BNS influent sur la composition des actifs des banques d'affaires. Depuis l'introduction du taux de change plancher EUR/CHF, à l'automne 2011, les comptes de virement des banques auprès de la BNS sont sur une trajectoire haussière constante. Et depuis l'introduction des taux d'intérêt négatifs et la suppression du taux de change plancher EUR/CHF, les banques en Suisse continuent de jouer pleinement leur rôle de fournisseurs de crédit et de partenaires financiers.²⁰

3.1 Evolutions en 2016

3.1.1 Evolution des bilans

Le total consolidé des bilans de toutes les banques en Suisse s'est inscrit en hausse en 2016, passant de CHF 3 026,2 milliards à CHF 3 100,8 milliards (+2,5 %). Les grandes banques ont affiché la plus forte progression par rapport à 2015 (+CHF 30,6 milliards), suivies des banques boursières (+CHF 16,2 milliards), des banques cantonales (+CHF 15,8 milliards) et des banques Raiffeisen

²⁰ SECO (2017).

(+CHF 12,9 milliards). Les banques étrangères ont enregistré le recul le plus net (-CHF 10,2 milliards) et le total des bilans des banquiers privés a baissé également (-CHF 0,8 milliard).

Graphique 5

Total des bilans par groupes de banques

En milliards de CHF	Total des bilans		Evolution du total des bilans	Part du total des bilans
	2015	2016		
Grandes banques	1 424,2	1 454,8	2,1 %	46,9 %
Banques cantonales	537,4	553,2	2,9 %	17,8 %
Banques étrangères	333,7	323,5	-3,0 %	10,4 %
Banques boursières	210,1	226,3	7,7 %	7,3 %
Banques Raiffeisen	202,4	215,3	6,3 %	6,9 %
Autres banques	198,6	205,7	3,6 %	6,6 %
Banques régionales et caisses d'épargne	113,1	116,1	2,7 %	3,7 %
Banquiers privés	6,7	5,9	-11,9 %	0,2 %
Total	3 026,2	3 100,8	2,5 %	100,0 %

Source: BNS

Les créances hypothécaires restent le poste d'actif le plus important

En 2016, les créances hypothécaires suisses et étrangères ont augmenté de CHF 24,3 milliards (+2,6 %) par rapport à 2015, passant de CHF 943,2 milliards à CHF 967,5 milliards. Elles sont ainsi restées le poste d'actif le plus important des banques en Suisse, avec une part de 31,2 % environ. Cette hausse a été particulièrement nette dans les banques cantonales (+4,3 % à CHF 343,5 milliards) et les banques Raiffeisen (+4,3 % à CHF 164,9 milliards).

Nouvelle baisse des créances sur la clientèle

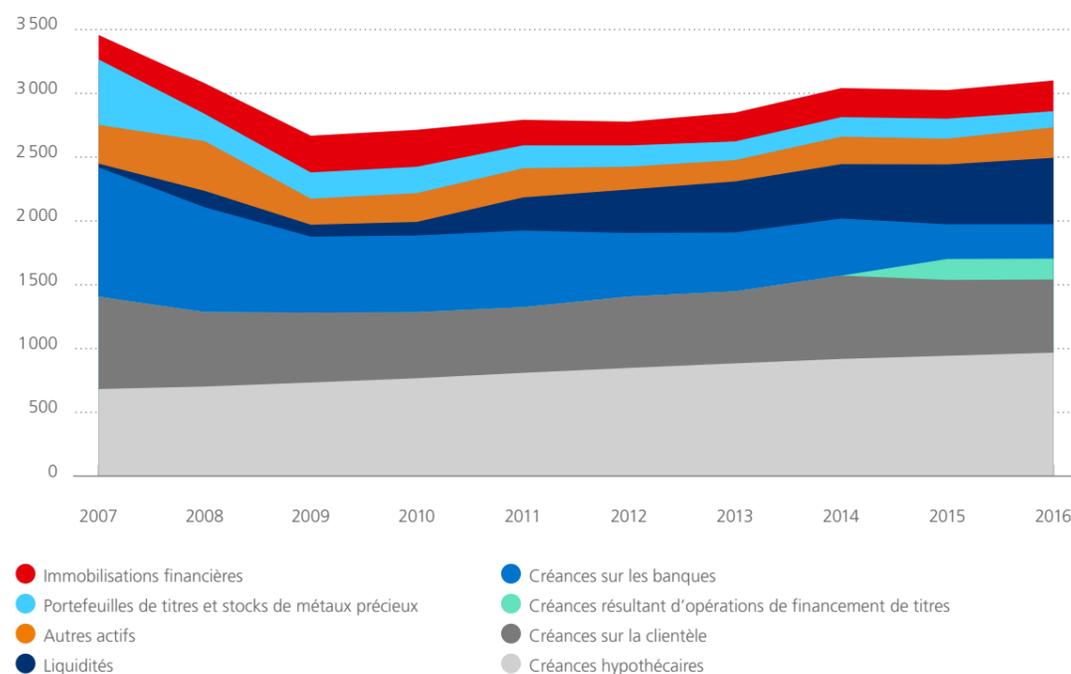
Les créances sur la clientèle sont restées le deuxième poste d'actif en volume et représentaient 18,5 % du total des actifs en 2016. Elles ont baissé de CHF 21,1 milliards (-3,5 %) à CHF 573,3 milliards. Cette réduction résulte d'un recul de CHF 27,5 milliards des créances sur la clientèle étrangère, à CHF 415,1 milliards,

et est imputable principalement aux grandes banques (-CHF 27,2 milliards). Les créances sur la clientèle suisse ont augmenté de CHF 6,5 milliards à CHF 158,2 milliards.

Graphique 6

Composition des actifs

En milliards de CHF



Source: BNS

Hausse des liquidités

Les liquidités ont augmenté de CHF 51,1 milliards pour s'établir à CHF 520,0 milliards (+10,9 %). Comme en 2015, cette variation résulte d'une augmentation des réserves détenues en Suisse, qui se sont accrues de CHF 61,5 milliards à CHF 460,4 milliards. Quant aux réserves détenues à l'étranger, elles ont baissé de CHF 10,3 milliards à CHF 59,6 milliards. La hausse des réserves détenues en Suisse s'explique principalement par les achats de devises effectués par la BNS ainsi que par le gonflement des comptes de virement des banques auprès de la BNS (+CHF 60,6 milliards à CHF 447,0 milliards).

Progression des placements financiers

Les placements financiers se sont inscrits en hausse de CHF 16,4 milliards (+7,3 %) en 2016 par rapport à 2015. Cette progression concerne tous les placements financiers, qu'ils soient suisses (+CHF 7,3 milliards) ou étrangers (+CHF 9,1 milliards). Elle a été particulièrement marquée pour les placements financiers des grandes banques (+CHF 15,7 milliards à CHF 68,9 milliards) et du groupe «autres banques» (+CHF 4,5 milliards à CHF 64,5 milliards). Les banques boursières, en revanche, ont enregistré un recul des placements financiers (-CHF 4,0 milliards à CHF 45,7 milliards).

Nouveau recul des portefeuilles de titres et stocks de métaux précieux

Les portefeuilles de titres et stocks de métaux précieux se sont une nouvelle fois inscrits en recul à CHF 127,0 milliards (-CHF 30,6 milliards, soit -19,4 %). Cela tient notamment à une plus grande efficacité de la gestion des ressources au sein des banques, mais aussi au fait que les opérations de négoce sont globalement en perte de vitesse par manque d'activité des clients.

Profonde évolution de la composition des actifs depuis 2007

Des changements notables sont intervenus dans la composition des actifs entre 2007 et 2016, notamment une augmentation spectaculaire des liquidités. Alors qu'elles s'élevaient à CHF 28,9 milliards en 2007, elles ont atteint CHF 520,0 milliards à fin 2016. Cette évolution s'explique par plusieurs facteurs. D'une part, les interventions de la BNS pour lutter contre le franc fort ont été déterminantes puisque, lorsqu'elle vend des devises étrangères, la BNS crédite la contrepartie en francs suisses sur les comptes de virement des contreparties. D'autre part, en raison de la faiblesse des taux d'intérêt, les coûts d'opportunité liés à la détention de liquidités étaient réduits, de sorte que les banques ont déposé d'abondantes liquidités en comptes de virement auprès de la BNS. Elles ont porté leurs actifs détenus dans ces comptes d'environ CHF 12 milliards en 2007 à CHF 447 milliards en 2016, et ce en dépit des taux d'intérêt négatifs.

Les créances hypothécaires suisses et étrangères se sont aussi inscrites en hausse constante entre 2007 et 2016 (+41,8 %, de CHF 682,3 milliards à CHF 967,5 milliards). Leur part dans le total des actifs est ainsi passée de 19,7 % à fin 2007 à 31,2 % à fin 2016. La faiblesse des taux d'intérêt, là encore, a joué

un rôle, de même que la forte demande immobilière en résultant – demande dont la dynamique a toutefois ralenti quelque peu en 2016. Quant aux créances sur les banques, elles représentaient 29,3 % du total des actifs en 2007. En 2016, ce chiffre n'était plus que de 8,7 % (2007: CHF 1 013,6 milliards, 2016: CHF 270,3 milliards). Cette diminution tient en particulier au fait que les banques ont volontairement réduit ce poste du bilan pour atténuer les liens d'interdépendance avec d'autres banques. Elle résulte aussi des exigences réglementaires accrues en matière de fonds propres. Entre 2007 et 2016, les portefeuilles de titres et stocks de métaux précieux ont enregistré une baisse de 75,2 % (2007: CHF 513,1 milliards, 2016: CHF 127,0 milliards). Leur part dans le total des actifs est tombée de 14,8 % à 4,1 %. Cette décline constante reflète la volonté stratégique résolue des banques de réduire leurs actifs pondérés des risques.

Hausse des engagements résultant des dépôts de la clientèle

Le poste «Engagements résultant des dépôts de la clientèle», qui comprend les dépôts à vue, les dépôts à terme et les autres engagements résultant des dépôts de la clientèle, a enregistré en 2016 une hausse de CHF 47,4 milliards (+2,7 %) à CHF 1 770,6 milliards. Les engagements résultant des dépôts de la clientèle représentaient 57,1 % du total des bilans à fin 2016. Les dépôts à vue ont augmenté de CHF 38,1 milliards (+4,5 %) à CHF 895 milliards et constituaient la plus grande part des passifs (28,9 %). De même, les dépôts à terme ont augmenté de CHF 21,6 milliards (+12,0 %) à CHF 202,4 milliards. Les autres engagements résultant des dépôts de la clientèle se sont en revanche inscrits en baisse de CHF 12,5 milliards (-1,8 %).

Hausse des fonds propres

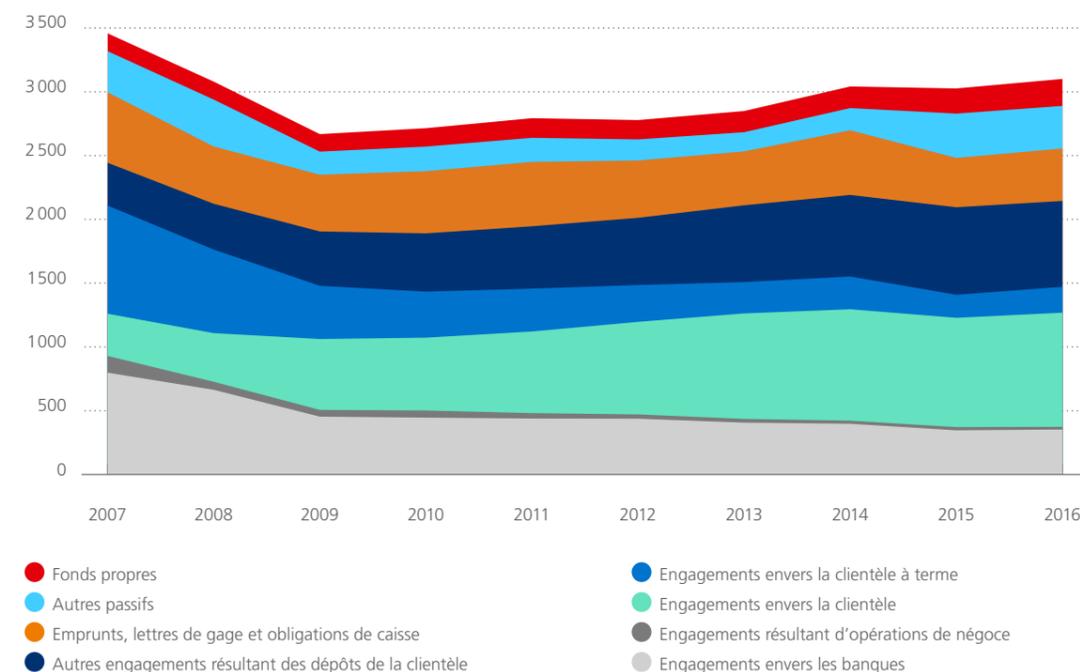
Les fonds propres ont enregistré en 2016 une hausse de CHF 14,0 milliards (+7,1 %) à CHF 211,2 milliards. Depuis 2015, on entend par «fonds propres» la somme du capital social, de la réserve légale issue du capital, de la réserve légale issue du bénéfice, des réserves facultatives issues du bénéfice, des propres parts du capital (poste négatif) et du bénéfice reporté/de la perte reportée.



Graphique 7

Composition des passifs

En milliards de CHF



Source: BNS

Baisse des engagements résultant des opérations de négoce

Les engagements résultant des opérations de négoce ont reculé de CHF 4,2 milliards (-16,7 %) à CHF 21,1 milliards, en raison notamment de la baisse générale des opérations de négoce.

Hausse des emprunts, lettres de gage et obligations de caisse

Le poste «Emprunts, lettres de gage et obligations de caisse» s'est inscrit en hausse de CHF 24,3 milliards (+6,3 %). Cette évolution, qui résulte d'une augmentation de CHF 26,0 milliards des emprunts et lettres de gage, est principalement le fait des grandes banques (+CHF 14,5 milliards) et des banques cantonales (+CHF 8,0 milliards).

Composition des passifs au fil du temps

Les engagements envers les banques, qui en 2007 constituaient encore le principal poste de passif à 23,1 %, ont diminué depuis lors de 55,8 %, soit CHF 445,7 milliards, pour s'établir à CHF 352,6 milliards. Cela montre que les liens d'interdépendance entre les banques, notamment en Suisse, se sont relâchés. Le graphique 7 illustre les arbitrages en faveur des dépôts à vue qui, entre 2007 et 2016, sont passés de CHF 331,3 milliards à CHF 895,0 milliards. Leur part dans le total des passifs est passée quant à elle de 9,6 % en 2007 à 28,9 % en 2016, faisant d'eux le principal poste de passif à fin 2016. Dans le même temps, la part des dépôts à terme est passée de 24,5 % en 2007 à 6,5 % en 2016. Le contexte de taux bas lié à l'expansion monétaire fait perdre de leur attrait aux dépôts à terme par rapport aux dépôts à vue, d'où les arbitrages susmentionnés.

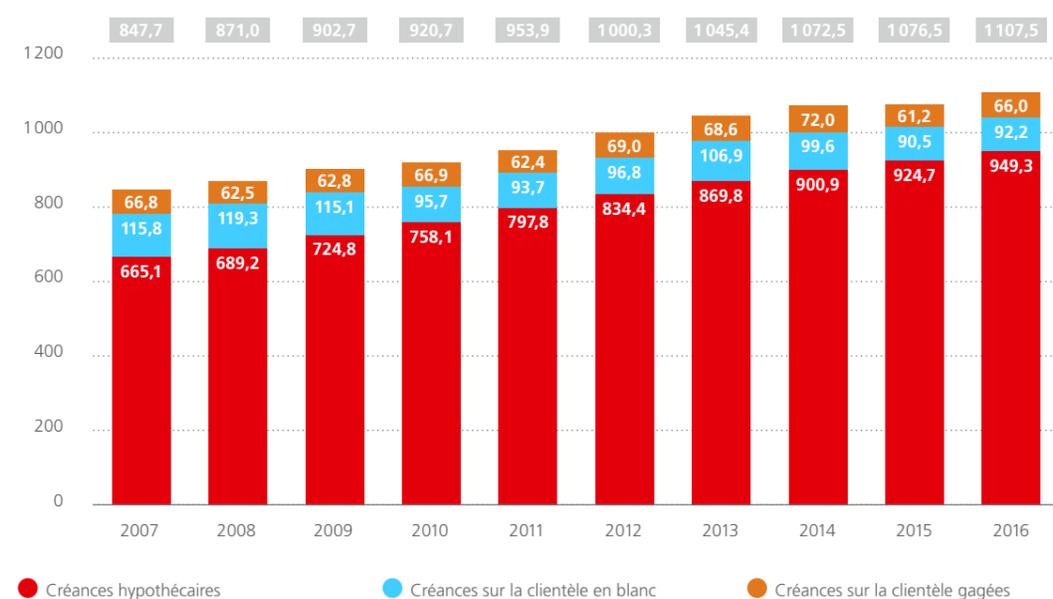
3.1.2 Evolution des opérations de crédit en Suisse

Le volume de l'encours de crédit national s'élevait en 2016 à CHF 1107,5 milliards, dont CHF 158,2 milliards provenant de créances gagées et en blanc sur la clientèle (entreprises, corporations de droit public et crédits à la consommation) et CHF 949,3 milliards provenant de créances hypothécaires. Par rapport à 2015, le volume total de l'encours de crédit national s'est inscrit en hausse de 2,9 %. La croissance des crédits hypothécaires nationaux s'est établie en 2016 à 2,7 %, soit légèrement au-dessus du niveau de l'année précédente (2015: +2,6 %). Les créances hypothécaires ont augmenté de CHF 284,2 milliards (+42,7 %) depuis 2007 et leur part dans l'encours de crédit national est passée de 79,5 % à 85,7 %. Elles représentent ainsi sans discontinuer l'essentiel de l'encours de crédit. Les créances en blanc (+1,8 %) et les créances gagées (+7,7 %) se sont inscrites en hausse par rapport à 2015.

Graphique 8

Evolution du volume de crédit national

En milliards de CHF



Source: BNS

Trois quarts des crédits hypothécaires consentis aux ménages en 2016

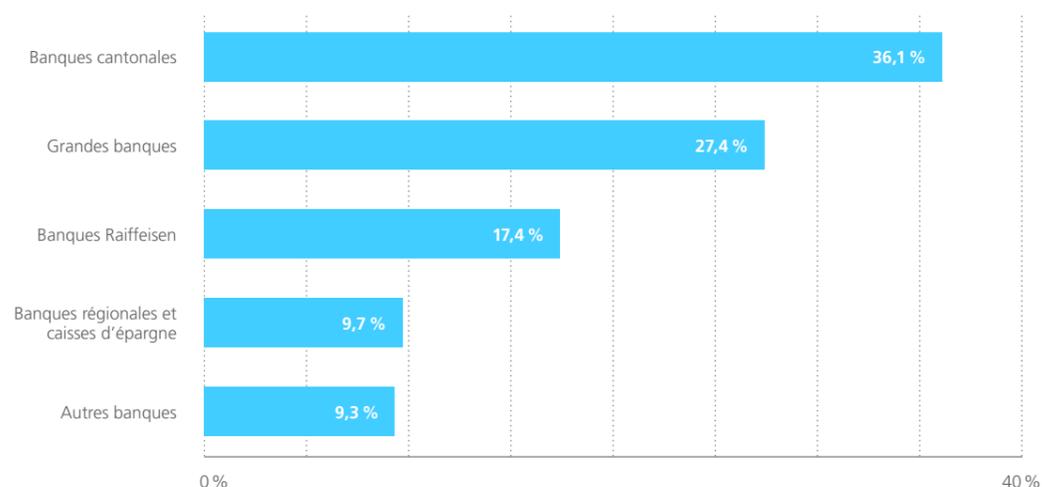
L'encours total des crédits hypothécaires a augmenté de 2,6 % en 2016, à CHF 967,5 milliards. L'essentiel de ce montant (CHF 949,3 milliards) concernait des clients suisses. Sur l'encours national, 75 % étaient des hypothèques consenties aux ménages. La part des crédits hypothécaires à taux fixe dans les crédits hypothécaires consentis s'élevait en 2016 à 79 %. Le taux d'intérêt moyen applicable aux créances hypothécaires nationales a baissé une nouvelle fois en 2016, passant de 1,8 % à 1,6 %. Les créances hypothécaires d'une durée de plus de cinq ans ont gagné en importance, dans la droite ligne d'une tendance observée depuis quelques années: elles représentaient 26,4 % des créances hypothécaires en 2016, contre 12,4 % en 2008.

Banques cantonales: la part du lion sur le marché hypothécaire suisse

A fin 2016, les banques cantonales drainaient un peu plus du tiers du volume de crédit hypothécaire national. Elles étaient suivies des grandes banques, à 27,4 % (cf. graphique 9). Au cours des dernières années, les grandes banques ainsi que les banques régionales et caisses d'épargne ont peu étoffé leurs positions sur le marché suisse du crédit hypothécaire, tandis que les autres banques gagnaient des parts de marché.

Graphique 9

Répartition du marché national du crédit hypothécaire 2016



Source: BNS

Les crédits hypothécaires de premier rang nettement en tête

En termes de catégories de nantissement, la part des créances hypothécaires suisses de premier rang s'est établie à 92,4 % en 2016. La catégorie de nantissement «premier rang» comprend les créances hypothécaires jusqu'à deux tiers de la valeur vénale de l'immeuble concerné. En 2015, ce chiffre était de 92,2 %. On n'observe pas de différences significatives selon les groupes de banques. La forte proportion de crédits hypothécaires de premier rang est révélatrice, d'une part, de la prudence avec laquelle ces crédits sont octroyés et, d'autre part, d'un amortissement accru des hypothèques de deuxième rang.

A en croire le rapport sur la stabilité financière de la BNS, les banques à vocation nationale reposent sur des bases solides. Ces dernières années, leurs fonds propres ont augmenté nettement plus vite que leurs actifs pondérés en fonction des risques. Il en résulte des ratios de fonds propres pondérés en fonction des risques qui sont nettement supérieurs aux exigences réglementaires minimales.²¹

Baisse de la demande de crédits à la consommation

Les crédits à la consommation restent d'importance relativement mineure en Suisse. A fin 2016, 446 429 crédits à la consommation étaient en cours, pour un volume de CHF 5,5 milliards. Cela correspond à une baisse en volume de 25,9 % par rapport à 2015.

3.2 Evolutions en 2017

Hausse du total des bilans

Sur les cinq premiers mois de l'année 2017, le total consolidé des bilans de toutes les banques en Suisse s'est affiché en hausse de CHF 26,4 milliards (+0,8 %), passant de CHF 3 205,8 milliards en décembre 2016 à CHF 3 232,2 milliards en mai 2017.²² L'évolution à la hausse observée en 2016 s'est donc confirmée.

Progression significative des opérations de négoce

Les opérations de négoce et les créances résultant d'opérations de financement de titres ont enregistré les plus fortes hausses. Les premières ont augmenté de CHF 21,7 milliards (+18,3 %) et les deuxièmes de CHF 17,4 milliards (+10,5 %). Cette évolution résulte du fait que le volume des transactions boursières s'est nettement accru au premier semestre 2017 par rapport à 2016, en réaction à l'évolution relativement favorable de l'économie et au regain d'optimisme boursier. Les créances hypothécaires ont augmenté quant à elles de CHF 11,6 milliards (+1,2 %) et les créances sur la clientèle de CHF 7,3 milliards (+1,3 %). En revanche, les placements financiers ont diminué de CHF 16,6 milliards (-6,6 %), les créances sur les banques de CHF 13,2 milliards (-4,3 %) et les liquidités de CHF 5,4 milliards (-1,0 %).

²¹ Rapport sur la stabilité financière, BNS (2017).

²² Les chiffres mensuels reposent sur des relevés partiels de la BNS et peuvent donc différer des statistiques de fin d'année, qui reposent sur un relevé exhaustif.

Hausse des engagements résultant d'opérations de financement de titres, baisse des engagements envers les banques

Du côté des passifs, les engagements résultant d'opérations de financement de titres ont enregistré une hausse sensible de CHF 27,0 milliards (+31,9 %) : les bourses ont vu les activités de négoce reprendre des couleurs, de sorte que les opérations de mise en pension et de prêt de titres se sont accrues et ont étoffé ce poste du bilan. Les engagements résultant des dépôts de la clientèle ont augmenté de CHF 12,1 milliards (+0,7 %) et les fonds propres de CHF 2,0 milliards (+1,0 %). Les dépôts à vue ont progressé de CHF 2,4 milliards (+0,3 %), soit nettement moins qu'en 2015 où ils s'étaient inscrits en hausse de CHF 33,9 milliards (+3,8 %) sur la même période. Plusieurs facteurs expliquent ce ralentissement. Ainsi, par rapport au premier semestre 2016, l'incertitude politique générale s'est atténuée au premier semestre 2017, on a assisté à un regain de croissance et d'investissement. Parallèlement, les effets des taux d'intérêt négatifs se font sentir. Les dépôts à terme ont augmenté de CHF 10,0 milliards (+4,9 %) au premier semestre 2017, soit une progression comparable à celle du premier semestre 2016. Les engagements envers les banques, toujours orientés à la baisse, ont diminué de CHF 14,6 milliards (-3,8 %) sur les cinq premiers mois de l'année. Les emprunts, lettres de gage et obligations de caisse ont enregistré un recul de CHF 6,6 milliards (-1,6 %).

Dynamique modérée en matière de crédit hypothécaire

Les crédits hypothécaires sont restés sur leur trajectoire ascendante au cours des cinq premiers mois de l'année : ils ont augmenté de CHF 11,6 milliards (+1,2 %) à CHF 959,6 milliards. Les créances gagées et en blanc, en revanche, se sont inscrites en léger recul de respectivement CHF 0,7 milliard (-1,0 %) et CHF 1,1 milliard (-1,2 %). Malgré l'évolution relativement favorable de l'économie, la phase de taux bas devrait perdurer. En outre, on constate depuis un certain temps que des acteurs extérieurs au secteur bancaire, par exemple des compagnies d'assurance et des caisses de pension, se sont positionnés sur le marché et proposent des crédits à des taux compétitifs : cette évolution se poursuit. Les conditions étant favorables pour les débiteurs, une inversion de tendance en matière d'octroi de crédit n'est pas à l'ordre du jour d'ici à la fin de l'année.

4 Gestion de fortune

Au total, les actifs sous gestion dans les banques en Suisse s'établissent fin 2016 à CHF 6 650,8 milliards. Cela correspond à une augmentation de CHF 83,0 milliards (+1,3 %) par rapport à 2015. La part des actifs des clients étrangers a légèrement reculé, passant de 49,3 % à 48,2 %. La Suisse reste le leader mondial du Private Banking transfrontalier: environ un quart des actifs sous gestion transfrontalière dans le monde sont gérés en Suisse.

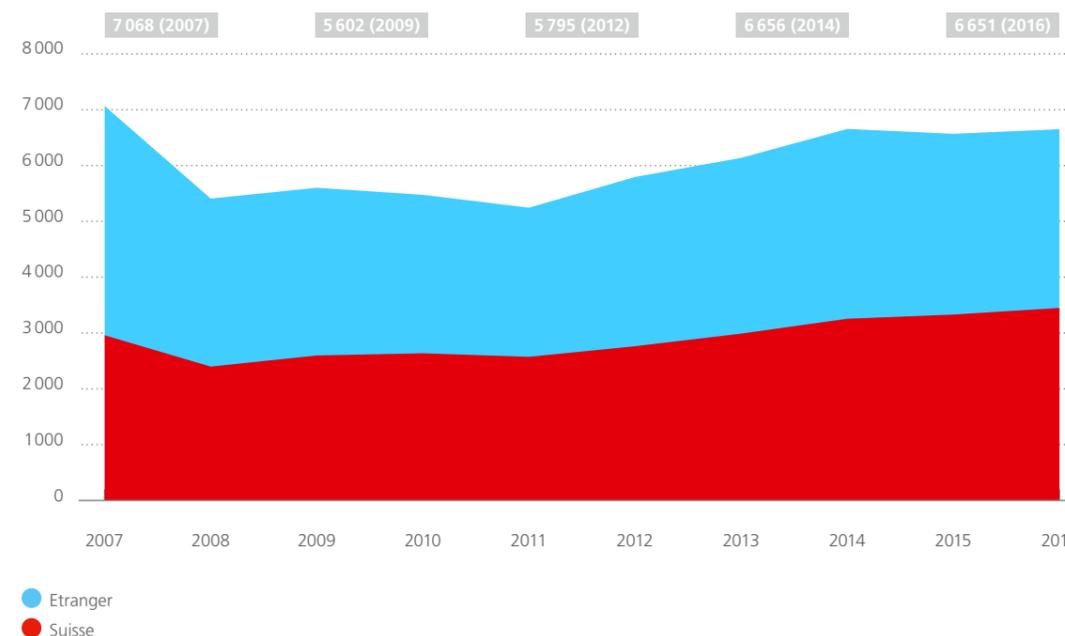
4.1 Evolutions en 2016

Les actifs sous gestion se composent des portefeuilles de titres détenus en dépôt pour le compte de clients (2016: CHF 5 654,1 milliards), des engagements envers la clientèle hors dépôts à vue (2016: CHF 875,6 milliards) ainsi que des engagements fiduciaires (2016: CHF 121,0 milliards). Au total, les actifs sous gestion dans les banques en Suisse s'établissent fin 2016 à CHF 6 650,8 milliards (+1,3 %). Cette hausse est imputable principalement aux actifs des clients suisses, qui ont augmenté de CHF 119,0 milliards (+3,6 %) par rapport à 2015, alors que les actifs des clients étrangers diminuaient de CHF 36,0 milliards (-1,1 %).

Graphique 10

Actifs sous gestion en Suisse selon la provenance des clients²³

En milliards de CHF



Source: BNS

Jusqu'à la veille de la crise financière et économique, les actifs sous gestion s'affichaient en forte hausse et ont atteint leur point culminant en 2007, pendant la phase de boom boursier, à CHF 7 068 milliards. Mais en 2008, lorsque la crise a éclaté, l'effondrement de nombreux indices boursiers a entraîné de lourdes pertes notamment dans les portefeuilles de titres détenus en dépôt pour le compte de clients. En l'espace d'une année, il en est résulté un recul spectaculaire des actifs sous gestion, qui ont perdu 23,5 % pour s'établir à CHF 5 408 milliards. Grâce à l'évolution du marché, ils ont toutefois repris CHF 1 242,4 milliards (+23,0 %) depuis 2008.

²³ A partir de novembre 2015, la BNS a commencé à effectuer des relevés sur la base des nouvelles prescriptions comptables pour les banques (PCB) édictées par la FINMA (Circ.-FINMA 15/01, qui remplace la Circ.-FINMA 08/02). Les PCB ont modifié la structure et le contenu des bilans et des comptes de résultat des banques. Ces modifications concernent notamment les «actifs sous gestion». En raison de la restructuration des postes pour la période 2006–2014, les chiffres peuvent varier par rapport à ceux indiqués jusqu'ici.

La part des actifs sous gestion des clients étrangers a baissé entre 2007 et 2016, passant de 58,1 % à 48,2 %. Cela s'explique par plusieurs raisons. Tout d'abord, il y a l'effet monétaire. Les clients étrangers détiennent une part d'actifs libellés en euros et en dollars américains nettement plus importante que celle des clients suisses. Or les parts des actifs sous gestion sont calculées en francs suisses. Si le franc suisse s'apprécie par rapport à d'autres monnaies, la part des actifs des clients étrangers baisse automatiquement par rapport à celle des clients suisses. Mais outre l'effet monétaire, il y a aussi l'effet de volume, sans doute plus significatif. En raison des efforts entrepris depuis des années en matière de transparence fiscale, de nombreux clients étrangers ont utilisé leurs actifs pour régulariser leur situation fiscale et les ont transférés au moins partiellement dans leurs pays d'origine. Depuis que la Suisse s'est prononcée en faveur de l'EAR en 2013, la part des actifs sous gestion des clients étrangers n'a que peu varié.

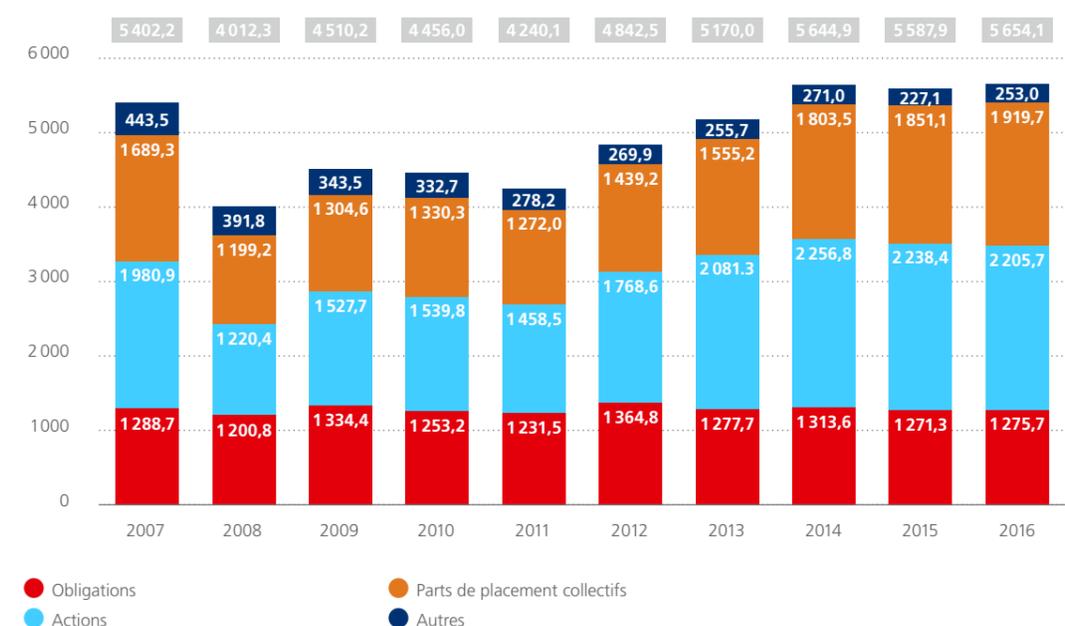
Augmentation des portefeuilles de titres

En 2016, les portefeuilles de titres détenus en dépôt pour le compte de clients ont augmenté de CHF 66,2 milliards à CHF 5 654,1 milliards (+1,2 %). Cette augmentation résulte pour l'essentiel d'une hausse des placements collectifs (+3,7 %) ainsi que des obligations (+0,3 %). Les portefeuilles de titres libellés en euros se sont réduits, passant de CHF 846 milliards en 2015 à CHF 837,6 milliards en 2016. Les portefeuilles de titres libellés en francs ont évolué en sens inverse et s'affichaient à CHF 2 920,6 milliards en 2016, contre CHF 2 918,6 milliards en 2015. On distingue les portefeuilles de titres de type «Actions» (39,0 %), «Parts de placements collectifs» (34,0 %), «Obligations» (22,6 %) et «Autres» (4,5 %). Ces quatre types de portefeuilles ont connu des évolutions distinctes.

Graphique 11

Portefeuilles de titres détenus en dépôt pour le compte de clients par types

En milliards de CHF



Source: BNS

Léger recul des portefeuilles d'actions

Les portefeuilles d'actions détenus en dépôt pour le compte de clients se sont réduits par rapport à 2015 (-1,5 %). A fin 2016, ils s'établissaient à CHF 2 205,7 milliards. Les actions constituaient la position la plus importante dans les portefeuilles de titres, dont elles représentaient 39,0 %.

Demande croissante de placements collectifs de capitaux

Les placements collectifs de capitaux – principalement des fonds de placement – constituent la deuxième catégorie de titres par ordre d'importance, à 34,0 %. En 2016, ils ont progressé de 3,7 % à CHF 1 919,7 milliards.

Stabilité des portefeuilles obligataires

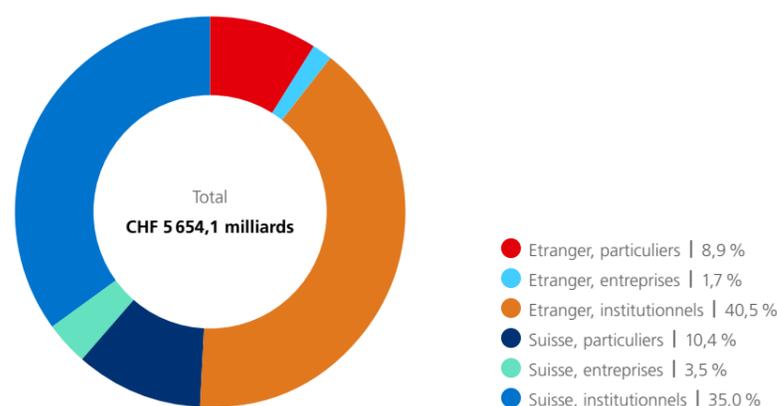
Les portefeuilles obligataires sont restés quasiment inchangés. En 2016, ils ont enregistré une légère hausse de 0,3 % à CHF 1 275,7 milliards. Ceux des clients suisses ont augmenté (+1,3 %) tandis que ceux des clients étrangers diminuaient (-0,9 %). La part des obligations dans les dépôts de la clientèle s'est établie à 22,6 %, de sorte que les obligations constituaient la troisième catégorie de placement par ordre d'importance.

Les clients institutionnels détiennent la part des dépôts la plus importante

En 2016 encore, les portefeuilles les plus importants par la taille étaient détenus par des investisseurs institutionnels, qu'ils soient suisses (35,0 % du total des portefeuilles en dépôt) ou étrangers (40,5 %). Quant aux investisseurs privés suisses et étrangers, ils détenaient des parts comparables (respectivement 10,4 % et 8,9 %). Si les portefeuilles des particuliers étrangers ont perdu quelque CHF 31,3 milliards (-5,9 %), ceux des particuliers suisses ont augmenté, passant de CHF 573,2 milliards à CHF 585,3 milliards (+2,1 %).

Graphique 12

Structure des portefeuilles en dépôt par clients, fin 2016



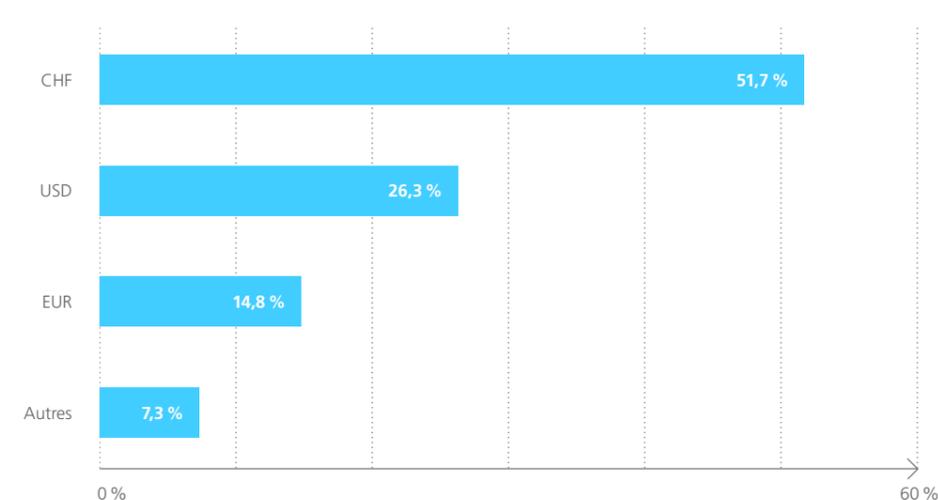
Source: BNS

Part accrue du dollar dans les portefeuilles, au détriment de l'euro

L'euro a encore perdu de son importance comme monnaie de placement: la part des placements en euros dans l'ensemble des portefeuilles de titres est passée de 15,1 % en 2015 à 14,8 % en 2016. En 2009, elle était encore de 25,0 %. Les portefeuilles libellés en dollars américains ont augmenté de CHF 95,8 milliards par rapport à 2015, de sorte qu'ils représentaient 26,3 % de l'ensemble des portefeuilles de titres en 2016 (2015: 24,9 %). La monnaie de placement de loin la plus importante est le franc suisse, à 51,7 %.

Graphique 13

Structure des portefeuilles en dépôt par monnaies, fin 2016



Source: BNS

Léger recul des engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements

A fin 2016, les engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements s'élevaient à CHF 673,2 milliards. Par rapport à 2015, cela correspond à un recul de 1,8 %. Au total, les clients suisses détenaient 88,6 % des dépôts de la clientèle sous forme d'épargne et de placements en 2016. Ces dépôts comprennent en particulier les postes «Comptes de libre passage (2^e pilier)» et «Avoirs de la prévoyance liée (3^e pilier)».

Première hausse des dépôts fiduciaires depuis 2007

Les dépôts fiduciaires gérés par des banques en Suisse ont augmenté de CHF 6,9 milliards en 2016 pour s'établir à CHF 121,0 milliards (+6,1 %). La majeure partie de ces entrées (63 %) provient de l'étranger. Cette évolution est essentiellement liée à un effet comptable dû à un changement de structure d'une grande banque. Il s'agit là de la première hausse des dépôts fiduciaires depuis 2007, où ils s'établissaient au total à CHF 482,9 milliards. Depuis lors, ils n'avaient cessé de décliner jusqu'à atteindre un plus bas en 2015, à CHF 114,0 milliards.

Les dépôts fiduciaires représentent environ 2 % des actifs sous gestion en Suisse, de sorte qu'ils n'ont guère d'incidence sur le Private Banking helvétique.

4.2 Evolutions en 2017

A fin mai 2017, le total des actifs sous gestion dans les banques en Suisse s'élevait à CHF 6 871,4 milliards, ce qui correspond à une hausse de CHF 277,7 milliards (+4,2 %) par rapport à fin 2016 (décembre 2016: CHF 6 593,6 milliards).²⁴ Les portefeuilles de titres ont augmenté de CHF 268,8 milliards (+4,8 %), passant de CHF 5 585,5 milliards à CHF 5 854,4 milliards. Les engagements envers la clientèle hors dépôts à vue se sont également inscrits en hausse de CHF 9,8 milliards (+1,1 %) à CHF 896,3 milliards. Les dépôts fiduciaires en revanche ont enregistré une légère baisse de CHF 0,9 milliard (-0,7 %) à CHF 120,7 milliards. La hausse des actifs sous gestion résulte de l'évolution relativement favorable de l'économie et, dans une certaine mesure, d'un effet monétaire. Au premier semestre 2017, l'euro s'est apprécié par rapport au franc suisse, entraînant dans son sillage les actifs libellés en euros.

²⁴ Les chiffres mensuels reposent sur des relevés partiels de la BNS et peuvent donc différer des statistiques de fin d'année, qui reposent sur un relevé exhaustif.

La Suisse conserve sa position de leader en matière de Private Banking transfrontalier

Malgré les exigences réglementaires accrues et le contexte de taux bas, la Suisse reste leader dans le domaine du Private Banking transfrontalier à l'échelon international, avec une part de marché de 24,0 %.²⁵ La concurrence est rude, toutefois, avec des centres financiers du monde entier. En Asie par exemple, Hong Kong et Singapour affichent une croissance plus forte que la Suisse et, à moyen terme, ces places financières gèreront une part croissante des actifs. Pour défendre sa position de tête face aux places asiatiques et à d'autres places concurrentes plus dynamiques qu'elle, la Suisse devra continuer de miser non seulement sur les atouts de sa place financière, mais aussi sur un Private Banking innovant, par exemple dans le domaine de la banque numérique.

²⁵ The Boston Consulting Group (2017).

5 Emploi dans les banques en Suisse

A fin 2016, les banques en Suisse employaient 101 382 personnes (en équivalents plein temps, sur le territoire national), soit 1,6 % de moins qu'à fin 2015. Le recul des effectifs s'est donc poursuivi, en réaction notamment à un contexte difficile. Le taux de chômage dans le secteur bancaire est relativement faible (2,8 %) et inférieur au taux de chômage dans l'économie globale.

Au premier semestre 2017, selon une enquête réalisée par l'ASB, les effectifs sont restés stables dans les banques en Suisse. Près des deux tiers des établissements interrogés anticipent une situation inchangée de l'emploi au second semestre 2017.

5.1 Evolutions en 2016

A fin 2016, les banques employaient en Suisse 101 382 personnes (en équivalents plein temps). Le contexte économique difficile ainsi que les adaptations structurelles du paysage bancaire – cinq établissements en moins – ont eu un impact sur l'emploi, qui s'est inscrit en léger recul par rapport à 2015 avec 1 660 suppressions de postes (-1,6 %).

Selon le SECO, le taux de chômage dans le secteur bancaire suisse s'est établi en moyenne à 2,8 % en 2016, soit un demi-point de pourcentage en dessous du taux de chômage dans l'économie globale (3,3 %). En moyenne annuelle sur 2016, on a compté au total 3 821 chômeurs inscrits relevant du secteur bancaire, soit 155 de plus qu'en 2015.²⁶ Compte tenu de l'ampleur des défis auxquels les banques sont confrontées, le marché de l'emploi demeure extrêmement robuste.

La tendance à la consolidation dans le secteur bancaire est déjà ancienne. Le contexte de taux bas, le renforcement des règles régissant l'octroi de crédit et les nouvelles exigences en matière de fonds propres pèsent sur les marges. L'externalisation et la numérisation de certains processus d'affaires permettent de réduire les coûts de main-d'œuvre tout en augmentant la productivité. Les suppressions de postes consécutives à de telles mesures de rentabilisation sont donc un thème récurrent en Suisse.

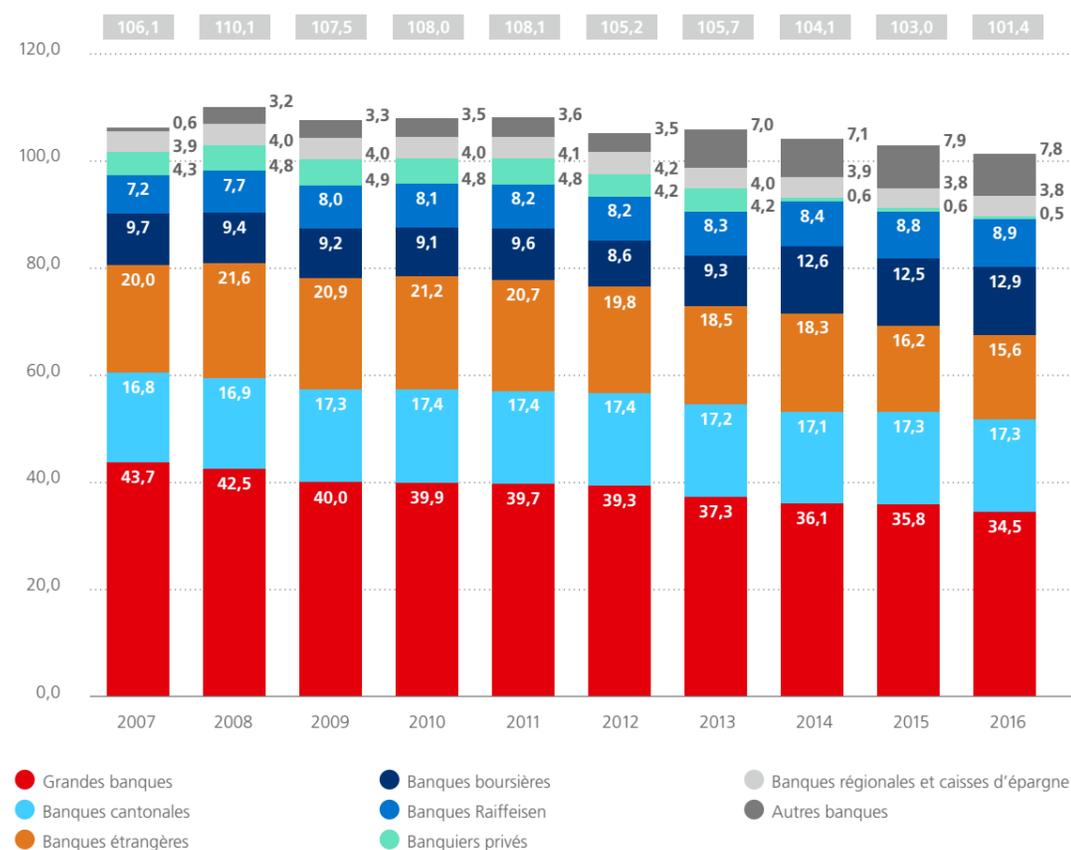
²⁶ SECO (2017).



Graphique 14

Emploi dans les banques en Suisse

En milliers d'équivalents plein temps



Source: BNS

Les grandes banques, les banques cantonales, les banquiers privés, les «autres banques» et les banques étrangères ont supprimé 2 142 postes en 2016. Ces réductions de personnel sont pour l'essentiel le fait des grandes banques (-1 253 postes, soit -3,6 %), suivies des banques étrangères (-647 postes, soit -4,2 %). Les banques cantonales ont réduit leurs effectifs de 66 postes (-0,4 %), les banquiers privés de 93 postes (-4,2 %) et les «autres banques» de 84 postes (-1,1 %). En 2016, les banques régionales et caisses d'épargne, les banques Raiffeisen et les banques

boursières ont créé au total 483 postes, dont 413 pour les seules banques boursières (+3,3 %). Les banques Raiffeisen ont créé 61 postes (+0,7 %), les banques régionales et caisses d'épargne en ont créé neuf (+0,2 %).

En raison de la baisse des effectifs, les salaires et rémunérations versés en Suisse ont baissé de CHF 0,2 milliard (-1,0 %) en 2016 par rapport à 2015. Le nombre des actifs a augmenté dans les classes d'âge des 15–24 ans et des 25–39 ans, passant respectivement de 13 100 à 14 300 (+9,6 %) et de 41 700 à 42 300 (+1,4 %). En revanche, il a diminué dans les classes d'âge des 40–54 ans et des 55–64 ans, passant respectivement de 54 600 à 52 400 (-4,1 %) et de 16 100 à 14 400 (-10,6 %).²⁷

La part des femmes dans les effectifs a légèrement progressé par rapport à 2015, passant de 37,2 % à 37,3 %. Comme les années précédentes, les banques régionales et caisses d'épargne ainsi que les banques Raiffeisen sont en tête des employeurs de main d'œuvre féminine, à respectivement 45,5 % et 45,3 %. A fin 2016, les banques suisses employaient 37 858 femmes au niveau national (en équivalents plein temps).

5.2 Evolutions en 2017

L'enquête annuelle de l'ASB relative à l'évolution du personnel dans les banques fait apparaître pour le premier semestre 2017 un léger recul des effectifs en Suisse: le nombre de postes est passé de 88 006 à 87 035 entre la fin 2016 et juin 2017. Les effectifs comptent donc 971 postes de moins, ce qui correspond à une baisse d'environ 1 %. En revanche, les effectifs à l'étranger se sont étoffés (+283 postes) sur la même période.

²⁷ ESPA (2017).

Graphique 15

Effectifs en Suisse²⁸

En équivalents plein temps	Etat au 31.12. 2016	Etat au 30.06. 2017	Evolution au 1 ^{er} semestre 2017			
			Variation nette	Variation en %	Entrées	Sorties
Suisse	88 006	87 035	-971	-1,1%	4 243	5 214

Remarque: nombre de réponses: 159

Source: Enquête de l'ASB (2017)

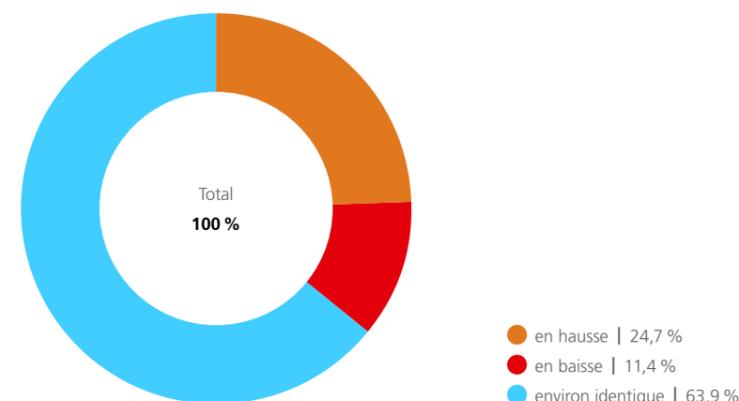
Au vu des chiffres détaillés des entrées et sorties, il apparaît que 4 243 postes ont été créés en Suisse sur les six premiers mois de l'année. En revanche, 5 214 postes ont été supprimés, d'où une réduction des effectifs légèrement supérieure à 1 %.

Les banques tablent en majorité sur une stabilité de l'emploi

Pour le second semestre 2017, 63,9 % des banques ayant répondu anticipent une stabilité de l'emploi, soit 3,4 points de pourcentage de moins que lors de la dernière enquête. Elles sont 24,7 % à prévoir une hausse de leurs effectifs et 11,4 % à envisager une évolution inverse en Suisse. Celles qui anticipent une stabilité ou une hausse de leurs effectifs représentant environ 87 % de l'emploi total, on table sur une tendance au minimum inchangée au second semestre 2017.

²⁸ Les effectifs en Suisse à fin 2016 tels qu'ils ressortent de l'enquête de l'ASB sont inférieurs à ceux résultant des statistiques de la BNS. Cet écart s'explique par le taux de réponse à l'enquête de l'ASB. L'enquête a été effectuée auprès de 220 banques en Suisse. Le taux de réponse a été de 72,3 %, ce qui représente 86,8 % des effectifs des banques en Suisse.

Graphique 16

Evolution de l'emploi attendue pour le second semestre 2017

Remarque: nombre de réponses: 159. Parts en % de toutes les réponses.

Source: Enquête de l'ASB (2017)

Les banques prévoyant une baisse de l'emploi restent peu nombreuses

Dans les enquêtes relatives à l'évolution du personnel, la majorité des banques ont toujours répondu «environ identique» par le passé. Mais depuis 2013, le nombre des banques prévoyant une baisse de l'emploi diminue, tandis que le nombre de celles anticipant une hausse de l'emploi augmente légèrement. En 2016, cette tendance s'est maintenue en ce qui concerne les prévisions de hausse. Près d'un quart des banques interrogées (chiffre non pondéré) tablent sur une hausse de l'emploi au second semestre 2017.

Ce regain d'optimisme par rapport aux années précédentes se manifeste aussi par le fait que la part des banques prévoyant une baisse de l'emploi au second semestre 2017 a baissé.



Graphique 17

Prévisions d'emploi pour le second semestre 2017

En % de toutes les réponses



● en baisse ● environ identique ● en hausse

Remarque: nombre de réponses: 159.

Source: Enquête de l'ASB (2017)

Stabilité de l'emploi dans presque tous les domaines d'activité

S'agissant des prévisions quant à l'évolution de l'emploi selon les domaines d'activité à fin juin 2017, on observe que les banques anticipent majoritairement une stabilité de l'emploi dans tous les domaines d'activité.²⁹ Des nuances se dessinent néanmoins. Ainsi, quelques-unes des banques interrogées ont tendance à se montrer prudemment optimistes, en particulier dans les domaines du Private Banking et de l'Asset Management institutionnel. Pour le Retail Banking et les opérations de

²⁹ Employeurs Banques, l'Association patronale des banques en Suisse, publie chaque année une étude, le «Moniteur Employeurs Banques», dans laquelle elle propose une analyse prospective sur cinq ans de l'évolution de l'emploi dans les banques en Suisse. Cette analyse repose sur une enquête réalisée auprès des responsables du personnel des banques en Suisse. Il existe en outre un moniteur trimestriel qui examine rétrospectivement l'évolution des postes à pourvoir et des chiffres du chômage dans le secteur bancaire, y compris par régions et par catégories professionnelles. L'étude de l'Association patronale des banques en Suisse et la présente enquête diffèrent en termes de méthode et d'horizon temporel, de sorte que toute comparaison de leurs résultats est à effectuer avec précaution.

négoce, on table sur une situation de l'emploi inchangée au cours des mois à venir. Un certain pessimisme se manifeste en revanche quant à l'évolution dans le domaine Logistique et Opérations, motivé sans doute en particulier par la transition numérique.

Graphique 18

Tendances de l'emploi au second semestre 2016

Total	Retail Banking	Private Banking	Asset Management institutionnel	Opérations de négoce	Logistique et Opérations (back office)
↔ ↗	→	↔ ↗	↔ ↗	→	↔ ↘

Remarque: le nombre de réponses varie entre 90 et 111 selon les domaines d'activité. Il est de 159 pour le «total». Les retours étant nettement plus nombreux pour le «total» que pour les différents domaines d'activité, le «total» est le résultat le plus représentatif. Les tendances sont définies au regard des réponses pondérées du nombre de collaborateurs en Suisse en juin 2017.

Source: Enquête de l'ASB (2017)

Taux de chômage inchangé dans le secteur bancaire

Selon les statistiques mensuelles du SECO, le taux de chômage dans le secteur bancaire est resté inchangé au premier semestre 2017 par rapport à décembre 2016, à 2,8 %. Il se situe ainsi toujours en-deçà du taux de chômage moyen dans l'économie globale, qui a pourtant baissé depuis décembre 2016 pour s'établir en juin 2017 à 3,0 %.

6 Bibliographie

Employeurs Banques

«Moniteur Employeurs Banques», 3/2017

Ernst & Young (EY)

«Global IPO Trends Q2 2017», juin 2017

Groupe d'Action Financière (GAFI)

«Rapport d'évaluation mutuelle», décembre 2016

Enquête suisse sur la population active (ESPA)

Banque nationale suisse (BNS)

«Rapport sur la stabilité financière 2017»

«Les banques en Suisse 2016»

«Portail de données», état juillet 2017

SIX Swiss Exchange

«Chiffres-clés SIX Swiss Exchange: juin 2017»

Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO)

«La situation sur le marché du travail», diverses éditions

The Boston Consulting Group (BCG)

«Global Wealth 2017: Transforming the Client Experience», juin 2017

Z/Yen Group Limited

«The Global Financial Centres Index 21», mars 2017

•SwissBanking

Schweizerische Bankiervereinigung
Association suisse des banquiers
Associazione Svizzera dei Banchieri
Swiss Bankers Association

Aeschenplatz 7
Case postale 4182
CH-4002 Bâle

+41 61 295 93 93
office@sba.ch
www.swissbanking.org